

# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

## Annexe 2

# Les fiches actions présentées par ambition avec chiffrage







<p><b>Orientation stratégique 2 : Appuyer notre développement économique sur nos atouts / spécificités</b></p>	<p><b>Intention 1 :</b> Accompagner dans leurs besoins les entreprises déjà installées sur le territoire</p> <p>Mettre en place une stratégie foncière économique pour le Grand Dax</p> <p>Rendre les zones d'activités économiques plus attractives en renforçant l'offre de services aux travailleurs et usagers</p> <p>Améliorer l'attractivité des commerces de centre-ville et de centre-bourg en accompagnant les aménagements urbains</p> <p>Développer les ateliers de transformation pour permettre l'industrialisation et la commercialisation des produits locaux</p> <p><b>Intention 2 :</b> Développer l'entreprenariat par la création et la reprise d'établissements</p> <p>Faire connaître les entreprises et start-up existantes pour développer de nouvelles entreprises (ex : Beer up)</p> <p>Accompagner le renouvellement urbain et économique du quartier Gare-Sablair, pôle de l'Agglomération</p> <p>Renforcer les partenariats avec les chambres consulaires</p> <p><b>Intention 3 :</b> Positionner le Grand Dax sur les filières de demain</p> <p>Accompagner la recherche et l'innovation en matière de santé, de filière bois, de numérique, ...</p>	
<p><b>Orientation stratégique 3 : L'enseignement supérieur et professionnel comme moteur du projet</b></p>	<p><b>Intention 1 :</b> Alimenter et faire fructifier les filières économiques du Grand Dax</p> <p>S'appuyer sur les formations paramédicales du Grand Dax pour renforcer l'offre de soin</p> <p>S'appuyer sur les lycées et formations agricoles existantes pour développer l'agriculture sur le territoire, en lien avec les organisations professionnelles agricoles</p> <p>Développer les filières de formation artisanales locales en lien avec les partenaires</p> <p><b>Intention 2 :</b> Permettre dans le même temps aux acteurs économiques de disposer des ressources humaines adaptées à leur évolution, ...</p> <p>Poursuivre la démarche de GPECT en cours pour mettre en adéquation les formations avec les besoins des entreprises</p> <p>Pérenniser le partenariat avec le CNAM et/ou en créer de nouveaux avec d'autres établissements pour maintenir et élargir l'offre de formations sur le territoire</p> <p>Valoriser et faire connaître les filières d'enseignement supérieur du territoire (forum étudiant, plateforme internet sur le site de l'agglo, application numérique, ...)</p> <p>S'appuyer sur le Comité Local de l'Enseignement Supérieur pour développer les formations</p> <p><b>Intention 3 :</b> ... et aux jeunes de trouver des métiers qualifiés dans le territoire</p> <p>Créer un campus universitaire</p> <p>Attirer de nouvelles formations supérieures sur le territoire</p> <p>Structurer l'offre de logements étudiants</p>	



## Sécurité du Moulin

### Bénesse-lès-dax

## CRTE du Grand Dax

Ambition 1 / Faire fructifier le capital économique et humain du Grand Dax

Orientation stratégique 1 : Conforter le thermalisme en diversifiant ses activités en lien avec « sport / loisir / bien-être »

Intention 3 : Développer le tourisme vert familial pour révéler toutes les richesses du territoire qu'elles soient urbaines ou rurales

Maître d'ouvrage	Commune de Bénesse-lès-Dax
Description de l'action	Phase 1 : Installation système de vidéo-protection sur le site touristique du Moulin à vent. Pose de caméras et de contrôle d'accès des différents bâtiments. Sécurité incendie Signalétique, panneaux indicateurs Pose d'un portail et clôture à l'entrée du site.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Coût du projet : 14 298 € HT
Plan de financement	Subventions accordées : - DETR 25% soit 3319 €
Calendrier	Lancement des travaux : Juin 2021 Durée des travaux : 2 mois
Indicateurs d'évaluation proposés	





## Projet Touristique Moulin de Bénesse-lès-Dax

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 1 / Faire fructifier le capital économique et humain du Grand Dax**

**Orientation stratégique 1 : Conforter le thermalisme en diversifiant ses activités en lien avec « sport / loisir / bien-être »**

**Intention 3 : Développer le tourisme vert familial pour révéler toutes les richesses du territoire qu'elles soient urbaines ou rurales**

Maître d'ouvrage	<b>Commune de Bénesse-lès-Dax</b>
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en accessibilité du site touristique avec création parking et cheminements balisés par des clôtures bois.</li> <li>• Création bâtiment accueil avec sanitaires, local technique, vente souvenirs, gestion billetterie, exposition outils, pôle muséographique.</li> <li>• Support d'interprétation touristique</li> <li>• Création d'un préau pour visites scolaires</li> <li>• Signalétique touristique</li> </ul>
Partenaires	Pays ALO Région Nouvelle Aquitaine Département des Landes Agglomération Grand Dax
Coût prévisionnel	<b>Coût du projet : 305 000 €</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parking (80 000€)</li> <li>- Clôtures (30 000€)</li> <li>- Bâtiment (150 000€)</li> <li>- Préau (30 000€)</li> <li>- Signalétique (15 000€)</li> </ul>
Plan de financement	<b>Subventions sollicitées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- DSIL</li> <li>- FNADT</li> <li>- Programme Leader</li> <li>- Fonds de concours</li> </ul> Fonds propres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget annexe moulin</li> </ul>
Calendrier	Signalétique : 2022 / Parking: 2022 / Clôtures : 2022 Préau : 2023 / Bâtiment : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visiteurs fréquentant le site



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## GOURBERA - REHABILITATION DES GRANGES EN GITE D'ETAPE POUR LES PELERINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ET EN LOCAL POUR LES ASSOCIATIONS CRTE du Grand Dax

**Ambition 1 / Faire fructifier le capital économique et humain du Grand Dax**

**Orientation stratégique 1 : Conforter le thermalisme en diversifiant ses activités en lien avec « sport / loisir / bien-être »**

**Intention 3 : Développer le tourisme vert familial pour révéler toutes les richesses du territoire qu'elles soient urbaines ou rurales**

M. d'ouvrage	COMMUNE DE GOURBERA
Description de l'action	<p>L'équipe municipale veut dynamiser la vie du village et lutter contre l'effet « villages dortoirs » qui pourrait advenir sur le long terme, dû à une situation géographique proche de Dax. Les élus s'appuie sur 2 axes pour animer cette politique.</p> <p><b>1<sup>er</sup></b> : encourager les habitants à participer à la vie communale, en s'appuyant sur les projets des associations qui impliquent les habitants dans l'animation du village. C'est pourquoi, la municipalité souhaite mettre à disposition des associations un lieu dédié à leurs réunions et préparations de projets.</p> <p><b>2<sup>ème</sup></b> : Les élus attachés à l'histoire de la commune veulent mettre en avant la singularité de Gourbera dans l'histoire du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle.</p> <p>Jusqu'à nos jours, ce chemin est toujours utilisé par les pèlerins et la commune est régulièrement sollicitée sur des lieux d'hébergement le long du parcours. La commune pense qu'il est pertinent d'investir dans la réalisation d'un refuge étape en réhabilitant une grange charretière en bois typique des Landes.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	<p><b>Aides obtenues :</b> DETR 2021 : 5910 €                  FEC 2021 : 7133 €</p>
Calendrier	<p>Ce projet s'étalera sur 2 à 3 ans et se déroulera sur 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la démolition de l'existant</li> <li>- la reconstruction des bâtiments et la mise en service.</li> </ul> <p>Le cout final n'est pas encore déterminé.</p> <p><b>La phase 1 de démolition en 2021</b> portera sur la démolition, la dépose de la structure bois et béton des granges (23639 € HT). Les matériaux seront réutilisés dans la mesure du possible lors de la réhabilitation des granges. Il est prévu l'installation d'un système d'assainissement.</p> <p><b>1<sup>er</sup> phase :</b></p> <p>Dès l'acquisition du terrain, la phase n°1 est programmée selon le planning suivant : début des travaux en septembre 2021, la fin des travaux en novembre 2021</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Pour le refuge : le nombre de fréquentations</p> <p>Local associatif : le nombre de réunions annuelles.</p>



**AMBITION 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

Violet/Projets financés 2021

Bleu/ nouveaux projets

Orientations	Actions cadres du projet de territoire	collectivité	Budget en € HT	Fisc	Grand Dax	Région	Département	Autre
Orientation stratégique 1 : Promouvoir notre territoire	Intention 1 : Garantir la promotion du territoire							
	Elaborer une stratégie de marketing territorial							
	Intention 2 : Renforcer notre attractivité							
	Créer une salle multimodale (spectacles, sports, congrès, ...)							
	Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale	Grand Dax						
	Salle de spectacle polyvalente							
	Reconstruction des terrains de tennis	Commune de Oeyreluy	41 520	20% DETR 2021				
	Construction d'un parcours	Commune de Oeyreluy	76 890	20% DETR 2021				
	Jeux extérieurs pour enfants et création d'un city-parc	Commune de Seyresse	61 551	20% DETR 2021				
	Réaliser un atlas des équipements sportifs		12 310					
Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire	Construction de 6 courts de Tennis	Ville de Saint-Paul-lès-Dax	1 380 000					
	Construction et un pôle sportif, jeunesse et citoyenneté sur le site de TOUMALIN	Ville de Saint-Paul-lès-Dax	7 660 000					
	Soi Salle de basket du stade Maurice Boyau	Ville de Dax	182 000	25% demandés soit 45 500				15% demandés soit 27 300 actualisation en cours
	Rénovation du terrain synthétique du stade Darrigade	Ville de Dax	416 350	20% demandés soit 83270				25% demandés soit 104 087 FdÉ de foot 10% demandés 41635
	espace sportif et santé	Commune de Terçis	178 000	25% DETR 2021				
	Etudier la mise en réseau et la mutualisation potentielle des équipements sportifs du territoire	commune de Bènesse-les-Dax	10 103	2526				
	Developper une programmation sportive intercommunale	Commune de Saint-Pandelon	31 576	25% DETR 2021 7 894				FDC Renvenég. 10 429
	Travaux Hall des Sports	Commune de Oeyreluy	2 700 000	15% DETR 400 000				20% soit 540 000
Construction d'une salle polyvalente à vocation sportive							FEC 30 000	
								FEC 11 853
	Aménagement espace multisports- Citypark	Commune de Saint-Pandelon	62 060	DETR 40% 24 824				





<p><b>Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions</b></p>	Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels													
	RESTAURATION DE L'ÉGLISE - CLOCHER	Commune de Tercis	37 440	30% DETR 2021 11 232 €										
	Travaux de sécurité / rénovation de la nef et des collatéraux	Commune de Téthieu	290 000	40% DETR 2021 104 000	FDC Comm. Rurales 30 000									
	Travaux de rénovation de l'Église	Commune de Saint-Pandéon	22 086	25% DETR 2021 5 522 €										
	Restauration et revalorisation de la crypte archéologique	Ville de Dax	777 460	DIRAC : 152 466 € (120 600 acquis sur la première tranche et 31 866€ en discussion) + 50025 DSIL										
	Réhabilitation et requalification de la bibliothèque	Ville de Dax	1 000 000	40% DSIL 2021 400 000										
	Amélioration de l'Espace culturel	Commune de Tercis	65 000											
	Création d'un espace culturel	Narrosse	2 500 000											
	Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable													
	Faciliter le développement d'événements festifs (gratuits)													
	Sécurisation et isolation de la salle des fêtes	Commune de Herm	70 299	20% DSIL 2021 14 060										
	refection des toitures des bâtiments communaux	Commune de Saugnac et Cambran	214 515	25% de DSIL 5 354										
	Rénovation du foyer municipal	Commune de Candresse	13 315											
Mettre en réseau et fédérer les animations culturelles du territoire	Commune de Candresse	5 300												
Signalétique directionnelle et bâtiments	Commune de Candresse	20 090												
Rénovation local comité des fêtes	Commune de Candresse	20 090												
Construction d'un préau au lac de la Glacière	Commune de Saint-Vincent de Paul	200 000	80000 ?											
Faire rayonner notre identité (course landaise, corrido, salsa, rugby, basket, ...)														

Souscription publique et mécénat Fondation du patrimoine 20 000 € (en cours) Syndic copropriété 10 000€ (en cours)

107 042 (en cours)

199 367

FDC Réin. Energ 4861





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## Fiche Projet

### Création d'une salle de spectacle polyvalente

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 1: promouvoir notre territoire**  
**Intention 2 : renforcer notre attractivité**

Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Description de l'action	<p>Le conseil communautaire du Grand Dax a décidé de la création d'une salle de spectacle, à vocation multiple. En effet, afin de répondre à différents besoins identifiés sur le territoire, cette salle devra être modulable afin de pouvoir accueillir notamment les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- spectacles (concerts, one man/woman shows, pièces de théâtre, etc.)</li><li>- manifestations sportives (matches de basket par exemple)</li><li>- congrès</li><li>- salons professionnels et associatifs</li><li>- et plus globalement, toute autre activité compatible avec la configuration de la salle (réceptions, etc.)</li></ul> <p>La jauge devrait permettre <b>d'accueillir des spectacles d'envergure nationale</b>, avec une fourchette indicative de 2 000 à 5 000 places assis/debout.</p> <p>En effet, s'il existe sur le territoire du Grand Dax plusieurs salles pouvant accueillir des spectacles, leurs capacités réduites et leur adaptation insuffisante aux besoins des régisseurs ne permettent pas d'attirer certaines catégories de spectacles ou d'artistes.</p> <p>La salle de spectacle a donc pour objectif d'offrir aux habitants du territoire communautaire une nouvelle offre culturelle plus diversifiée, permettant d'accueillir des spectacles de plus grande envergure et de promouvoir le territoire aux habitants des territoires voisins et plus lointains.</p> <p>De plus, <b>la salle devra pouvoir accueillir des manifestations sportives importantes</b>. Sont notamment visés certains matches de basket-ball,</p>



notamment ceux du club « Dax Gamarde Goos Basket 40 » qui possède en son sein une équipe qui évolue dans le championnat de France de basket-ball de Nationale masculine 1.

Ce club, dont le siège social est situé en dehors du territoire du Grand Dax (40380 Gamarde-les-Bains), joue ses matchs à domicile alternativement entre la commune de Gamarde-les-Bains et la ville de Dax.

Le niveau sportif du club de basket et les ambitions affichées nécessitent une structure sportive de qualité, tout en répondant aux normes contraignantes (homologation Fédéral H3 de la Fédération Française de Basket Ball). La nouvelle salle de spectacle polyvalente pourrait répondre à ce besoin.

Une utilisation à vocation sportive plus large de l'équipement doit également être étudié.

Par ailleurs, **le territoire du Grand Dax ne dispose pas d'une salle des congrès suffisamment dimensionnée** permettant d'ouvrir son territoire aux opportunités que constituent le tourisme d'affaires.

L'idée de la création d'une salle des congrès est pourtant ancienne, mais n'a encore jamais vu le jour. Le besoin demeure cependant prégnant.

Enfin, des salons plus ou moins importants sont organisés partout en France. Cependant, face à un déficit d'équipements, le département des Landes n'est pas en capacité d'accueillir des salons d'envergure dans des conditions qualitatives, laissant échapper des opportunités vers d'autres territoires.

**La configuration « salons professionnel et associatifs » de l'équipement devra permettre d'accueillir une large possibilité de manifestations, des manifestations courantes aux manifestations revêtant un caractère événementiel.**

Le plateau devra être en capacité de recevoir de lourdes charges dans le cas d'une présentation de véhicules.

**Le Grand Dax vient de lancer une étude afin de déterminer les paramètres à retenir pour la construction de la future salle de spectacle qui serviront de base à une consultation pour l'attribution d'un marché de programmation, voire d'une autre forme de consultation en fonction du mode juridique retenu pour la construction de l'équipement.**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Reconstruction des terrains de tennis à OEYRELUY

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain

Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire

Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale

Maître d'ouvrage	Commune de Oeyreluy
Description de l'action	<p>L'association du Tennis-Club de Oeyreluy s'est constituée en août 2019. Son nombre d'adhérents a notablement augmenté depuis sa création, par la volonté des nouveaux responsables de rendre accessible au plus grand nombre la pratique sportive. La mise en place d'une école de tennis est également projetée. Afin d'accompagner son développement, la commune a mis à disposition de l'association 2 courts extérieurs en béton poreux. Ces deux terrains nécessitent une remise en état complète. La surface en béton poreux se désagrège peu à peu et a subi un affaissement en certains endroits. La commune a fait le choix de reconstruire la totalité des surfaces et procéder à la rénovation des grillages. L'éclairage sera installé sur les 2 courts.</p> <p>Population concernée : - de 12 ans, adolescents, adultes ...</p> <p>Aire de pratiquants : Oeyreluy et communes limitrophes, Grand Dax, ...</p>
Partenaires	Etat via DETR (Dossier déclaré complet) FFT (via un accompagnement spécifique de l'association)
Coût prévisionnel	41 520,00€HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ETAT (DETR) – 40% 16 608,00€ 20% obtenus soit 8 304 €</li> <li>- Commune (Fonds propre) 24 912,00€</li> </ul>
Calendrier	- Juin 2021 - Travaux en cours de réalisation
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Construction d'un pumptrack à OEYRELUY

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain

Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire

Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale

Maître d'ouvrage	Commune de Oeyreluy
Description de l'action	<p>La commune dispose de nombreux espaces où la pratique des sports et loisirs de nature est de plus en plus recherchée par une population friande de loisirs différents. Oeyreluy souhaite réaliser un espace sportif et ludique en créant un lieu familial et convivial autour de la pratique du VTT, BMX, skate-board, trottinette, rollers et, de façon générale, les engins à roues et roulettes.</p> <p>Cet équipement, fortement souhaité par les adolescents mais ouverts à toutes les tranches d'âge, permettra aussi de mettre fin aux nombreux usages anarchiques de la voirie, des trottoirs et du mobilier urbain. Il n'existe par ailleurs aucun équipement de ce type sur le territoire de l'agglomération.</p> <p>Son aménagement sera réalisé sur une parcelle communale, dans l'environnement proche des autres équipements sportifs et aire de jeux et au croisement de plusieurs chemins.</p> <p>La piste développera sur 170 mètres environ, en enrobé.</p> <p>Population concernée : - de 12 ans, adolescents, adultes ...</p> <p>Aire de pratiquants : Oeyreluy et communes limitrophes, Grand Dax, ...</p>
Partenaires	Etat via DETR (Dossier déclaré complet) CAF
Coût prévisionnel	76 890,00€HT répartis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la piste : 70 670,00€HT</li> <li>- Clôture de sécurité : 6 220,00€HT</li> </ul>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ETAT (DETR) – 40% 30 756,00€ 25% obtenus soit 19 922</li> <li>- CAF 3 000,00€</li> <li>- Commune (Fonds propre) 43 134,00€</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 JUIN 2021 – Lettre de commande</li> <li>- JUILLET 2021 : Attribution</li> <li>- AOÛT 2021 : Lancement des travaux</li> <li>- OCTOBRE 2021 : Achèvement des travaux</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Aménagement de plein air et de loisirs à Seyresse Jeux extérieurs pour enfants et création d'un city-parc

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale	
Maître d'ouvrage	Commune de SEYRESSE
Description de l'action	Le Conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux d'aménagement de plein air et de loisirs en réaménageant les jeux extérieurs situés derrière la Maison des Associations et en créant un city-parc en haut de la salle municipale. La mise en sécurité et en accessibilité de ces espaces publics situés au cœur du village permettra de faire de ces sites des lieux de convivialité afin de permettre aux jeunes enfants et aux adolescents de se réunir et de pratiquer des activités sportives
Partenaires	Etat, CAGD
Coût prévisionnel	61 551 euros correspondant au matériel installé par l'Entreprise KOMPAN et au dallage en béton-investissement- auxquels il faut ajouter le montant des fournitures pour les travaux annexes effectués en régie notamment la clôture des jeux pour enfants soit 1 016 euros -fonctionnement-
Plan de financement	-: DETR de 20% accordée en 2021 pour un montant de 12 310 euros - fonds de concours communes rurales Grand Dax 18 475 euros Le reste sera financé sur les fonds propres de la Commune
Calendrier	Les travaux ont été terminés en avril 2021 pour les jeux des enfants et le city-parc livré en partie doit être terminé au plus tard le 30 juin 2021



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Construction de 6 courts de tennis Saint-Paul-lès-Dax CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**  
**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Paul-lès-Dax	
Description de l'action	<p>La Ville de Saint-Paul-lès-Dax souhaite prévoir la construction de 6 courts de tennis sur le site de la plaine des sports.</p> <p><b>Le projet comprendra:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-2 courts couverts en résine</li> <li>-4 courts extérieurs éclairés en béton poreux</li> <li>-des locaux vestiaires et sanitaires</li> <li>-une zone accueil et club-house</li> <li>-des locaux de rangement</li> <li>-des locaux techniques et de service associés</li> </ul> <p>Le plan d'aménagement devra aussi prévoir l'emplacement pour la réalisation ultérieure de 2 courts extérieurs supplémentaires.</p> <p>L'intégration paysagère du projet dans le site constitue un point essentiel.</p> <p>Le projet porte sur 5 000 m<sup>2</sup>.</p>	
Partenaires	A définir	
Coût prévisionnel	Dépense totale HT prévisionnelle de l'opération	1 380 000 €
	Dépense totale HT prévisionnelle des travaux (hors mobilier et équipements)	1 200 000 €
Plan de financement	DETR	
	FFT	





Calendrier	<p>Etude de faisabilité et de programmation : mai 2021</p> <p>Consultation maîtrise d'œuvre : juillet 2021</p> <p>Choix lauréat maîtrise d'œuvre : septembre 2022</p>
	<p>Dépôt permis de construire : janvier 2022</p> <p>Marché de travaux : février 2022</p> <p>Début des travaux : mars 2022</p> <p>Fin des travaux : décembre 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>1/ La recherche d'économie d'énergie dans le fonctionnement de l'équipement (salle de convivialité et vestiaires) notamment pour les dépenses de chauffage dans le cadre d'une conception globale <b>d'efficacité énergétique</b> et de <b>qualité environnementale</b>, un niveau <b>RT 2012 – 30%</b> est attendu en termes de performances énergétiques.</p> <p>2/ La fréquentation de l'espace par les différents usagers : collège, associations, ville</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## **Construction d'un pôle sportif, jeunesse et citoyenneté sur le site de TOUMALIN**

**Saint-Paul-lès-Dax**

**CRTE du Grand Dax**

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud  
aquitain**

**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**

**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	<b>Ville de Saint-Paul-lès-Dax</b>
Description de l'action	<p>La Ville de Saint Paul-lès-Dax souhaite requalifier le complexe sportif de Toumalin et a fixé les objectifs programmatiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déconstruction et reconstruction du gymnase adapté à la pratique de sports collectifs en salle (handball, basket-ball, volley-ball...).</li> <li>• Construction d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade</li> <li>• Démolition et reconstruction de la salle de gymnastique</li> <li>• Création d'un espace dédié à la pratique du cirque</li> <li>• Construction d'une Maison de la Vie Citoyenne et de la Jeunesse</li> <li>• Création de locaux tertiaires pour des services municipaux et pour les associations dans un mode partagé</li> <li>• Déplacement sur un autre site des installations existantes du club de tennis (4 courts extérieurs et club house)</li> <li>• Maintien d'un skate park sur le site en intégrant une composante trial.</li> <li>• Aménagement de 2 terrains extérieurs de basket 3x3 pour une pratique de loisirs</li> <li>• Conservation à l'identique du terrain de football en gazon synthétique</li> </ul> <p>La surface totale du site est de 24 935m<sup>2</sup> pour une surface de plancher de 4 929m<sup>2</sup>.</p>
Partenaires	Les études programmatiques ont fait l'objet d'une démarche participative auprès des associations et du collège, actuels et futurs usagers du complexe. Cette méthode de concertation sera poursuivie par l'équipe de maîtrise





	d'œuvre dans le cadre de la conception et de la réalisation du projet par l'intermédiaire notamment de réunions intermédiaires de présentation de l'évolution du projet à chaque étape.	
Coût prévisionnel	Dépense totale HT prévisionnelle de l'opération	7 660 000 €
	Dépense totale HT prévisionnelle des travaux (hors mobilier et équipements)	6 700 000 € HT
Plan de financement		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de faisabilité et de programmation : janvier 2021</li> <li>• Concours maîtrise d'œuvre : juin 2021</li> <li>• Choix lauréat maîtrise d'œuvre : janvier 2022</li> <li>• Dépôt permis de construire : mai 2022</li> <li>• Marché de travaux : novembre 2022</li> <li>• Début des travaux : janvier 2023</li> <li>• Fin des travaux : juillet 2024</li> </ul>	
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>1/ La recherche d'économie d'énergie dans le fonctionnement de l'équipement notamment pour les dépenses de chauffage dans le cadre d'une conception globale <b>d'efficacité énergétique</b> et de <b>qualité environnementale</b>. En fonction de la parution des futurs décrets d'application, la future Réglementation Environnementale <b>RE2020</b> sera à prendre en compte et appliquer dans le cadre de la conception et de la réalisation du nouvel équipement. En cas de retard de sortie des décrets, un niveau <b>RT 2012 – 30%</b> est attendu en termes de performances énergétiques ;</p> <p>2/ La fréquentation de l'espace par les différents usagers : collège, associations, ville</p>	



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Sol Salle de basket du stade Maurice Boyau - Dax

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**

**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	VILLE DE DAX	
Description de l'action	La fédération française de basket demande un sol sportif conforme aux normes NF P 90-203 et un parquet bois homologué pour les compétitions de classement fédéral H3. Après deux ans de dérogation, la ville doit mettre la salle aux normes afin de pouvoir continuer à accueillir le club professionnel DGB évoluant en Nationale masculine 1	
Partenaires	Etat, conseil régional Nouvelle Aquitaine, Conseil départemental des Landes, <b>demande de subvention en cours</b>	
Coût prévisionnel	<b>DESIGNATION</b>	<b>Prix HT</b>
	<b>Préparation support</b>	1 500,00 €
	Dépose et évacuation du revêtement existant	10 560,00 €
	Contrôle de planimétrie	1 250,00 €
	Reprise dallage	44 170,00 €
	<b>Revêtement</b>	
	Fourniture et mise en œuvre du revêtement	118 120,00 €
	<b>Travaux de finition</b>	
	plinthe	330,00 €
	point d' ancrage	1 300,00 €
	Tracés terrains de jeux	3 270,00 €
	Contrôle et essais	1 000,00 €
	Seuil	500,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>182 000,00 €</b>
Plan de financement	Etat 25% Conseil régional Nouvelle Aquitaine 10 % Conseil départemental des Landes 15 % Ville de Dax 50 %	
Calendrier	Juillet -Août 2021	
Indicateurs d'évaluation proposés	Homologation salle de basket H3	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Rénovation du terrain synthétique du stade Darrigade Dax CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**

**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	Ville de Dax
Description de l'action	<p>Il a été décidé de procéder au remplacement du revêtement en gazon synthétique du terrain du stade André Darrigade d'une surface de 8600m<sup>2</sup> ainsi que le changement du granulat par un remplissage écologique afin de retrouver l'homologation du terrain et assurer la pérennité de l'installation sportive.</p> <p><b>Les utilisateurs</b></p> <p>On note que trois associations sont présentes sur le site dont la JAD avec 420 licenciés évoluant en Régional, le Corpo Club Dacquois avec 260 licenciés et le Racing Club de Dax qui bénéficie du terrain synthétique pour les matchs officiels lorsque le terrain en herbe est fermé.</p> <p>Le collège -lycée St Jacques de Compostelle bénéficie du terrain synthétique pour sa section sportive football.</p> <p>Le terrain synthétique sert régulièrement de terrain de repli pour les autres établissements scolaires en période hivernale.</p>
Partenaires	Etat, conseil régional Nouvelle Aquitaine, Conseil départemental des Landes, fédération française de football demande de subvention en cours



	DESIGNATION	quantité	Prix unitaire HT
Coût prévisionnel	<b>1- travaux préparatoires</b>		
	installation chantier		2 500,00 €
	Dépose et évacuation du gazon synthétique existant	8600m <sup>2</sup>	43 000,00 €
	<b>2- couche de fondation drainante</b>		
	Test de fond de forme		2 500,00 €
	nivellement et compactage couche drainante	8600m <sup>2</sup>	8 600,00 €
	couche d'aveuglement en gravillon		8 600,00 €
	Réception la couche de fondation		1 750,00 €
	<b>3- gazon synthétique</b>	8600m <sup>2</sup>	
	Revêtement synthétique		296 700,00 €
	Remplissage		50 200,00 €
	Test homologation		2 500,00 €
	<b>Total</b>		<b>416 350,00 €</b>
	Plan de financement	Etat 20% Conseil régional Nouvelle Aquitaine 20 % Conseil départemental des Landes 25 % fédération française de football 10 % Ville de Dax 20 %	
Calendrier	Juillet -août 2021		
Indicateurs d'évaluation proposés	Test de conformité labosport homologation terrain		





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## ESPACE SPORTIF ET SANTÉ à TERCIS-LES-BAINS CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**  
**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	Commune de TERCIS LES BAINS
------------------	-----------------------------

### Description de l'action

La commune de Tercis les Bains décide :

- d'entreprendre **des travaux à la salle polyvalente** car différentes manifestations sont réalisées : matchs de basket, animations, repas, spectacles...

- Mise aux normes accessibilité
- isolation
- Peinture
- Réfection des vestiaires, des sanitaires
- Réfection de la cuisine intérieure et extérieure
- Réfection du sol : sol EPOXY

Pour un montant de 87 000.00 €

- de créer **un espace sportif** autour de la salle polyvalente :

- city park
- mur de frappe
- Terrain de tennis
- parcours de santé

Partenaires	A définir
-------------	-----------

<b>Coût prévisionnel</b>	<b>178 000.00 €</b>
--------------------------	---------------------

<b>TRAVAUX SALLE POLYVALENTE :</b>	<b>87 000.00 €</b>
------------------------------------	--------------------

➤ Mise aux normes accessibilité :	2 000.00 €
➤ isolation :	5 000.00 €
➤ Peinture :	15 000.00 €
➤ Réfection des vestiaires, des sanitaires :	10 000.00 €
➤ Réfection de la cuisine intérieure et extérieure :	30 000.00 €
➤ Sol EPOXY :	25 000.00 €

<b>ESPACE SPORTIF :</b>	<b>91 000.00 €</b>
-------------------------	--------------------

➤ city park :	30 000.00 €
➤ mur de frappe :	15 000.00 €
Terrain de tennis	40 000.00 €
➤ parcours de santé :	6 000.00 €

Plan de financement	Un dossier DETR 2022 sera déposé en fin d'année 2021
---------------------	--

Calendrier	2022 - 2023
------------	-------------

Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation des équipements
-----------------------------------	-------------------------------



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Projet Salle polyvalente

### Bénesse-lès-Dax

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain

Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire

Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive

Maître d'ouvrage	Commune de Bénesse-lès-Dax
Description de l'action	Travaux dans le local cuisine de la salle polyvalente. Sanitaires, peintures, menuiseries et vitrage extérieur.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Coût du projet : 10 103 € HT
Plan de financement	Subvention accordée : - DETR 25 % soit 2526 €
Calendrier	Lancement des travaux : Mai 2021 Durée des travaux : 3 mois





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Travaux Hall des Sports Saint-Pandelon

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain

Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire

Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale

Maître d'ouvrage	<b>Mairie de Saint-Pandelon</b>						
Description de l'action	<p><b>Patrimoine bâti - Travaux Hall des Sports - Mise en place d'éclairages Led et ravalement des peintures intérieures</b></p> <p>Au cours des dernières années, le conseil municipal a engagé régulièrement des travaux d'entretien et de réhabilitation des bâtiments afin de valoriser le patrimoine communal. Pour l'année 2021, le projet concerne le hall des sports, salle qui présente un intérêt communautaire non négligeable.</p> <p>En effet, s'il accueille les manifestations et activités sportives des associations communales, (pala, foot en salle, futsal avec des matchs de championnat régional et de district), le hall des sports est aussi quotidiennement utilisé par le RPI auquel est rattachée la commune et par le Lycée Saint-Elisabeth pour les cours d'EPS de leurs élèves, les TAP ou les activités extrascolaires, ainsi que pour des manifestations ponctuelles : rencontres USEP, activités conjointes des élèves du lycée avec les internes de l'IME Les Pléiades de Dax.</p> <p>Enfin, cette salle est aussi gracieusement mise à disposition pour les activités sportives de la Gendarmerie de Dax.</p> <p>Les travaux envisagés consistent en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le remplacement de l'ensemble des éclairages par des éclairages LED ce qui permettra de réaliser des économies substantielles d'énergie</li> <li>- le ravalement et de peinture des murs, des menuiseries intérieures, et des ouvrages métalliques afin d'assurer la pérennité du bâtiment.</li> </ul>						
Partenaires	Etat (subvention DETR) <b>Communauté d'Agglomération du Grand Dax (Fonds de concours rénovation énergétique)</b>						
Coût prévisionnel	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Lot 1 – Electricité – éclairages</td> <td style="text-align: right;">20 904.40 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot 2 - Ravalement – peintures</td> <td style="text-align: right;">10 671.38 € HT</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>31 575.78 € HT</b></td> </tr> </table>	Lot 1 – Electricité – éclairages	20 904.40 € HT	Lot 2 - Ravalement – peintures	10 671.38 € HT	<b>Total</b>	<b>31 575.78 € HT</b>
Lot 1 – Electricité – éclairages	20 904.40 € HT						
Lot 2 - Ravalement – peintures	10 671.38 € HT						
<b>Total</b>	<b>31 575.78 € HT</b>						
Plan de financement	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Montant total des investissements</td> <td style="text-align: right;">31 575.78 €</td> </tr> <tr> <td><b>Subvention DETR accordée 2021 : 25 %</b></td> <td style="text-align: right;"><b>7 894 €</b></td> </tr> <tr> <td>Fds de concours CAGD rénovation énergétique</td> <td style="text-align: right;">10 429 € accordés</td> </tr> </table>	Montant total des investissements	31 575.78 €	<b>Subvention DETR accordée 2021 : 25 %</b>	<b>7 894 €</b>	Fds de concours CAGD rénovation énergétique	10 429 € accordés
Montant total des investissements	31 575.78 €						
<b>Subvention DETR accordée 2021 : 25 %</b>	<b>7 894 €</b>						
Fds de concours CAGD rénovation énergétique	10 429 € accordés						
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux éclairages réalisés en janvier 2021</li> <li>- Travaux peinture programmés fin juin 2021</li> </ul>						
Indicateurs d'évaluation	- réduction de la consommation d'énergie du bâtiment						



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Construction d'une salle polyvalente à vocation sportive à OEYRELUY

### CRTE du Grand Dax

**AMBITION 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**

**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	Commune de Oeyreluy
Description de l'action	<p>La commune dispose d'une salle polyvalente à vocation sportive vieille de plus de 40 ans. Un projet de réhabilitation a été envisagée mais compte-tenu de ses caractéristiques et des besoins actuels et à venir des utilisateurs (associations principalement), une démolition et une reconstruction seraient plus économe pour la commune.</p> <p>Le nouveau bâtiment, construit au même emplacement, développera une surface totale de 1500m<sup>2</sup> dont 700m<sup>2</sup> dévolus à la surface d'évolution sportive. La toiture sera équipée de 750m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.</p> <p>Population concernée : habitants de Oeyreluy et autres communes du Grand Dax</p>
Partenaires	<p>Etat via DETR et DSIL</p> <p>Conseil régional (si 20% de créneau réservé au lycée agricole)</p> <p>Conseil départemental (Fonds d'Equipement)</p>
Coût prévisionnel	<p>2 700 000,00€HT répartis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux : 2 400 000,00€HT</li> <li>- Missions : 300 000,00€HT</li> </ul>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ETAT (DETR) – 15% 400 000,00€</li> <li>- Conseil régional – 20% 540 000,00€</li> <li>- Conseil départemental – 30 000,00€</li> <li>- Commune (Fonds propre et emprunt) 1 730 000,00€</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DECEMBRE 2021 – Fin Programmation</li> <li>- MARS 2022 : Concours de MOE</li> <li>- SEPTEMBRE 2022 : Phase APS</li> <li>- DECEMBRE 2022 : Phase APD</li> <li>- MARS 2023 : Attribution des marchés</li> <li>- JUIN 2023 : Lancement des travaux</li> <li>- JUILLET 2024 : Achèvement des travaux</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation de l'équipement





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## **TERCIS - RESTAURATION DE L'ÉGLISE - CLOCHER**

### **CRTE du Grand Dax**

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain  
Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions  
Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels

Maître d'ouvrage

Commune de TERCIS LES BAINS

#### **Description de l'action**

La commune de Tercis les Bains a décidé d'entreprendre la restauration avec mise en sécurité des biens campanaires et la création d'un nouveau beffroi pour un montant de 37 440.17 € HT.

Etat des lieux :

- Talon du beffroi endommagé, jambage usée ne maintient plus l'ossature
- Plancher en chêne à remplacer
- Escalier d'accès à remplacer
- Fixation des cloches, jougs et battants à changer

Ravalement des façades de l'église pour un montant de 10 000 € HT

Total : 47 440.17 € HT

#### **Partenaires**

Travaux restauration du clocher seront effectués par l'entreprise LAUMAILLÉ

Travaux nettoyage des façades : choix de l'entreprise non fait

#### **Coût prévisionnel**

Les travaux envisagés sont :

Descente des cloches et démontage de l'ancien beffroi et du vieil escalier

Pose des solives et du nouveau plancher en chêne

Montage du nouveau beffroi orienté dans le sens de la Nef

Remontée des cloches avec nouveaux jougs et battants pour installation dans le nouveau beffroi

Pose du nouvel escalier

Mise en conformité électrique

Remplacement de la centrale de commande

#### **Les coûts principaux sont :**

Fabrication beffroi en chêne : 6 995.70 €

Fabrication jougs cloches : 6 651.52 €

Repose des cloches et remplacement des battants : 6 687.02 €

Installation du nouveau plancher et nouvel escalier : 6 778.68 €

Mise en conformité électrique et remplacement centrale de commande sonnerie : 4 605.15 €

Divers : 5 722.10 €

Ravalement des façades : 10 000 €



Plan de financement	<b><u>Restaurant du clocher :</u></b> DETR accordée en 2021 : 30% sur les 37 440 € soit 11 232 € <b><u>Ravalement des façades :</u></b> DETR 2022
Calendrier	<b><u>Restaurant du clocher :</u></b> Fin 2021 Durée prévisionnelle : 2 mois  <b><u>Ravalement des façades :</u></b> 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Eglise de Téthieu

### Travaux d'urgence Restauration de la nef et des collatéraux

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain

Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions

Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels

Maître d'ouvrage	Commune de TETHIEU
Description de l'action	Restauration de la nef et des collatéraux
Partenaires	La commune est propriétaire des locaux. A terme les locaux resteront communaux.
Coût prévisionnel	290 000€ HT Renforcement de la structure
Plan de financement	DSIL 2021 accordée pour 40% Soit 104 000 € FDC Grand Dax communes rurales 30 000 €
Calendrier	Début des travaux en novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Sécurité – sauvegarde du patrimoine



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Travaux Eglise Saint-Pandelon

### CRTE du Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain  
 Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions  
 Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels

Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Pandelon
Description de l'action	<p><b>Patrimoine bâti - Travaux église - Réhabilitation de la toiture centrale et des zingueries</b></p> <p>Au cours des dernières années, le conseil municipal a engagé régulièrement des travaux d'entretien et de réhabilitation des bâtiments afin de valoriser le patrimoine communal. Pour l'année 2021, le premier projet concerne l'église et plus particulièrement la réfection de la toiture de la nef centrale.</p> <p>Achevée de construire en 1903, l'église de Saint-Pandelon a fait l'objet de travaux d'entretien réguliers durant ces dernières années : réfection de la couverture et de la zinguerie des bas-côtés, aménagement du parvis, mise aux normes et changement du tableau électrique, travaux de zingueries et de reprise d'ardoises du clocher.</p> <p>Depuis quelques mois, la couverture de la nef centrale laisse entrevoir des porosités qui entraînent des infiltrations d'eau et il devient urgent de procéder à la réfection de cette couverture afin de préserver l'intégrité du bâtiment.</p> <p>Les travaux envisagés consistent en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La réfection à l'identique (tuile canal) de la couverture de la toiture de la partie centrale de l'église avec :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépose des tuiles</li> <li>• Pose d'un film écran sous lattage</li> <li>• Pose de tuiles canal à crochets en sous-couche</li> <li>• Récupération des tuiles de dessous pour couche de dessus, fixées par crochets</li> </ul> </li> <li>- <b>Le contrôle et la réfection des zingueries</b></li> </ul>
Partenaires	Etat (subvention DETR)
Coût prévisionnel	22 085.88 € HT
Plan de financement	<p>Montant total des investissements 22 086 €</p> <p><b>Subvention DETR 2021 obtenue : 25 % 5 522 €</b></p> <p><i>Reste à charge de la commune sur fonds propre</i> 16 564 €</p>
Calendrier	Septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Restauration et revalorisation de la crypte archéologique de Dax

### CRTE Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain  
Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions  
Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels

Maitre d'ouvrage / Ville de Dax

#### Description de l'action

En 1978, à l'occasion d'un aménagement urbain, les vestiges d'un vaste monument gallo-romain sont mis au jour dans la zone dite de l'Îlot central. Cette basilique civile gallo-romaine représentent un témoignage exceptionnel (unique en Aquitaine) des infrastructures politiques et juridiques de l'antiquité.

Le projet immobilier initialement envisagé se retrouve transformé, afin de conserver une partie des vestiges monumentaux (environ 240 m<sup>2</sup>).

Inscrits aux Monuments Historiques par arrêté du 29 mai 1980, ils sont ouverts au public depuis 1986. Le site est géré par le musée de Borda labellisé musée de France (14 000 visiteurs en 2019).

Malgré l'effort de sauvegarde consenti par le pouvoir local dans les années 80, les vestiges souffrent de graves problèmes chroniques de conservation. Une dégradation accélérée des structures est constatée ces dernières années, avec une décomposition des murs (effondrement de portions, désagrégation de mortiers).

Le programme de travaux envisagé, visent à résoudre les problèmes de conservation et améliorer l'accès par le public. Il porte sur :

- création d'une nouvelle entrée et d'une plateforme pour l'accueil du public
- mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- reprise du cheminement et du parcours de visite
- réactualisation de la muséographie

Les travaux sont donc prévus en deux tranches :

-Tranche 1 - septembre 2021 : structure, accès, traitement du parcours et dispositifs de maîtrise du climat

-Interruption de 6 mois – printemps 2022 - pour stabilisation et observation du climat

-Tranche 2 – fin 2022 début 2023 : cristallisation des vestiges et muséographie

À l'avant projet sommaire (APS) validé en 2019, a succédé un avant projet détaillé (APD) rendu par le Cabinet Richard Duplat, maître d'œuvre engagé par la ville en 2020. Le permis de construire déposé en Août 2020 a été validé en décembre 2020. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de constitution pour un démarrage des travaux à l'automne 2021.

Partenaires

Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département des Landes, Fondation du Patrimoine, Syndic de copropriété.

Coût prévisionnel

Dépenses d'investissement :

Travaux tranche 1 : 590 655,69 €



	<p>Honoraires tranche 1 : 60 760,17  Travaux tranche 2 : 54 777,85 €  Muséographie tranche 2 : 60 000 €  Honoraires tranche 2 : 11 267,22€  Total HT : 777 460 €</p>
Plan de financement	<p>Les partenaires sollicités :</p> <p>État (DRAC) 152 466 € (120 600 acquis sur la première tranche et 31 866€ en discussion)  + 50 025 DSIL obtenus en 2021  État (DSIL) 50 000 € (acquis)  Région Nouvelle Aquitaine 199 367 € (acquis)  Département des Landes 107 042 € (en cours)  Souscription publique et mécénat Fondation du patrimoine 20 000 € (en cours)  Syndic copropriété 10 000€ (en cours)</p>
Calendrier	<p>Le programme de travaux envisagé, s'intègre à un projet pluriannuel comportant plusieurs phases qui intègrent la valorisation publique de l'édifice. Il devrait démarrer en septembre 2021 et arriver à son terme début 2023 :</p> <p>-Tranche 1 - septembre 2021 : structure, accès, traitement du parcours et dispositifs de maîtrise du climat</p> <p>-Interruption de 6 mois – printemps 2022 - pour stabilisation et observation du climat</p> <p>-Tranche 2 – fin 2022 début 2023 : cristallisation des vestiges et muséographie</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Les indicateurs d'évaluation de cette opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qualité de la restauration effectuée pour sauvegarder ce patrimoine remarquable</li> <li>• augmentation de la fréquentation sur le site</li> <li>• augmentation de la qualité d'accueil pour recevoir des groupes</li> </ul>





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DAX CRTE Grand Dax

Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels	
Maître d'ouvrage	Ville de Dax
<b>Description de l'action</b>	
<p>Avec plus de 18 000 entrées par an et 52 000 prêts, la bibliothèque de Dax se positionne comme un équipement culturel de proximité de premier ordre.</p> <p>Le bâtiment actuel de la bibliothèque date des années 1970. De nombreux désordres sont constatés qui nuisent gravement à l'équipement et que ce plan de réhabilitation ambitionne de corriger.</p> <p>Les travaux prévus à la bibliothèque concernent deux corps de bâtiment, avec des types de travaux et des objectifs différents.</p> <p><b>Sur le bâtiment de la bibliothèque :</b> Les travaux prévus concerneront des reprises de structure, et le changement de la couverture.</p> <p>Concernant les travaux de structures, ceux-ci auront pour objectif de sécuriser le bâtiment en reprenant les éléments montrant des faiblesses ou des défauts. Ce sera le cas de la galerie qui se trouve entre le corps de bâtiment de la bibliothèque et le corps de bâtiment de la chapelle. Le plancher bois et sa structure, qui présentent des faiblesses dues à la présence passée de termites seront entièrement remplacés par un plancher bois et un solivage identique. De même, les appuis des poutres en bois lamellé-collé de la charpente seront repris pour garantir la solidité et la stabilité de celle-ci.</p> <p>Pour la couverture, l'objectif est de retrouver un bâtiment hors d'eau. Par la même occasion, l'isolation thermique du bâtiment va être revue, et donc améliorée. Pour réaliser ce changement de couverture, la première opération à réaliser est la dépose de la couverture existante. Celle-ci comporte de l'amiante. Un désamiantage complet est donc prévu pour la couverture à la dépose, puis les travaux de mise en œuvre de la nouvelle couverture se dérouleront, avec la mise en place d'une isolation thermique et d'une couverture composée de panneaux de sous couverture et de tuiles « canal » pour garder l'esthétique de la couverture actuelle.</p> <p>L'ensemble des menuiseries sera changé ce qui permettra de conforter l'isolation thermique du bâtiment.</p> <p><b>Sur le bâtiment du centre culturel :</b> Sur le bâtiment de l'Hôtel Neurisse, les travaux auront pour objectif de créer une entrée visible pour la bibliothèque. Le bâtiment ne sera pas rénové, il sera traversé, et ses façades sur la place du Palais seront ravalées.</p> <p>Pour se faire, plusieurs opérations sont à réaliser : Création d'un couloir traversant entre la place du palais et le patio de la bibliothèque. Création d'une rampe d'accès dans la cour de la bibliothèque, vers l'entrée du bâtiment. Remplacement des menuiseries sur les 3 façades de la place du palais (au delà de l'aspect esthétique, cela permettra une bien meilleure isolation thermique du bâtiment). Reprise des enduits des 3 façades de la place du Palais. Réaménagement de la place, en retirant, notamment, la fontaine afin de rendre plus visible l'entrée créée.</p> <p>Avec cette réhabilitation, la bibliothèque redeviendra, par ailleurs, un véritable pôle d'attraction, au cœur du plateau piétonnier de l'hypercentre ville. L'attractivité commerciale de la zone devrait s'en trouver améliorée par une augmentation du flux de visiteurs.</p>	
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 1 000 000 € HT
Plan de financement	Etat (DSII) : 400 000 € (obtenu)
Calendrier	Septembre 2021 - décembre 2022 :
La surface de la bibliothèque ne remplissant pas le critère d'éligibilité, la DRAC, la Région Nouvelle Aquitaine et le département des Landes ne pourront être sollicités au titre des règlements d'aide à la construction ou réhabilitation des équipements de lecture publique.	
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration des conditions d'utilisation pour les usagers Réduction des coûts de fonctionnement du bâtiment (énergie)





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Amélioration de l'ESPACE CULTUREL DE TERCIS CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**  
**Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels**

Maître d'ouvrage

Commune de TERCIS LES BAINS

### Description de l'action

La commune de Tercis les Bains décide d'entreprendre des travaux sur plusieurs salles afin de pouvoir accueillir enfants et adultes pour des animations artistiques, culturelles ou théâtrales.

La médiathèque aménagée pour une ouverture au public en 2002 a besoin d'être restaurée y compris la salle attenante. Des travaux doivent être faits afin de permettre aux adhérents de se réunir pour des activités. Il faut investir dans du matériel et du mobilier.

L'ancien local de la Maison des Jeunes doit être restauré afin d'y organiser des activités théâtrales et musicales

La salle des associations attenante à l'église sera aménagée pour les associations de Tercis les Bains.

**Montant du projet : 65 000.00 €**

Partenaires

A définir

**Coût prévisionnel** **65 000.00 €**

**TRAVAUX MÉDIATHÈQUE :** **20 000.00 €**

➤ Mobilier : 5 000.00 €

➤ Equipement audio : 5 000.00 €

➤ Peinture : 10 000.00 €

**TRAVAUX « ANCIEN LOCAL MDJ » :** **7 000.00 €**

➤ Mobilier : 2 000.00 €

➤ Equipement audio : 2 000.00 €

➤ Peinture : 3 000.00 €

**TRAVAUX SALLE DES ASSOCIATIONS :** **25 000.00 €**

➤ Mobilier : 5 000.00 €

➤ Cuisine : 5 000.00 €

➤ Peinture : 10 000.00 €

➤ Terrasse : 5 000.00 €

Plan de financement

Un dossier DETR 2022 sera déposé en fin d'année 2021

Calendrier

2022 - 2023

Indicateurs d'évaluation proposés

Nombre d'utilisateurs de l'équipement  
Développement des activités culturelles



## Création d'un pôle culturel

### Commune de NARROSSE

### CRTE du Grand Dax

<b>Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain</b> <b>Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions</b> <b>Intention 1 : Mettre en réseau / synergie des équipements culturels</b>	
Maître d'ouvrage	Commune de NARROSSE
Description de l'action	<p>Projet de création d'un <b>pôle culturel « médiathèque nouvelle génération »</b>, en cœur de ville, pour répondre aux nouveaux besoins de la population en pleine croissance.</p> <p>D'une surface de 400 à 500 m<sup>2</sup> sur une parcelle appartenant déjà à la commune, cet équipement a pour ambition d'être un lieu citoyen capable d'hybrider différentes activités (médiathèque, ludothèque, espace de travail, expositions, spectacle, ...).</p> <p>Il s'articule autour de 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construire un équipement modulable, identifiable et accessible</li> <li>- Créer un lieu de vie permettant le brassage social et respectueux de l'environnement</li> <li>- favoriser des temps de rencontre entre les acteurs associatifs, éducatifs, économiques et sociaux</li> <li>- Tisser un lien intergénérationnel par le jeu et l'échange de savoirs</li> </ul>
Partenaires	Médiathèque des Landes, réseau de lecture publique du territoire, partenaires financiers, associations, entreprises, écoles.
Coût prévisionnel	<b>Le coût prévisionnel de l'opération au stade de l'étude sommaire réalisée par le CAUE est de 2 500 000 € TTC</b>
Plan de financement	DRAC CD40 CAGD - fonds de concours
Calendrier	Phase APD : mars/avril 2022 Dépôt PC : mai 2022 Début travaux : septembre 2022 Fin travaux : octobre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb d'utilisateurs de l'équipement



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

**HERM :**

## **Sécurisation de la salle des fêtes**

### **CRTE du Grand Dax**

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**

**Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable**

Maître d'ouvrage	Commune de HERM
Description de l'action	Notre commune a décidé, pour améliorer les conditions de sécurité, de confort des habitants et associations, de refaire entièrement le plafond de la salle des fêtes et de moderniser les systèmes de chauffage et d'électricité.
Partenaires	Entreprises locales
Coût prévisionnel	76 417.66 € H.T
Plan de financement	DETR obtenue 20 % soit 14 060 €
Calendrier	Les travaux débutent en juillet 2021 et devraient se terminer au mois d'Octobre.





**SAUGNAC et CAMBRAN:  
Réfection et mise aux normes  
de bâtiments communaux  
CRTE du Grand Dax**

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**  
**Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable**

Maître d'ouvrage	Commune de Saugnac et Cambran
Description de l'action	Il s'agit d'engager des travaux de réfection des toitures de bâtiments communaux
Partenaires	Entreprises locales
Coût prévisionnel	21 415 € H.T
Plan de financement	DETR obtenue 25 % soit 5 354 €
Calendrier	Les travaux débutent en juillet 2021 et devraient se terminer en décembre 2021

## RENOVATION DU FOYER MUNICIPAL CANDRESSE

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**  
**Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable**

Maître d'ouvrage	Commune de CANDRESSE
Description de l'action	Le bâtiment de 1936 a été entièrement rénové intérieurement et mis en accessibilité PMR il y quelques années mais l'extérieur est à rénover maintenant. Il est mis à disposition des associations communales et peut-être loué à des particuliers. Il est nécessaire de repeindre les murs extérieurs de ce bâtiment communal, de remplacer les gouttières et les tuiles défectueuses et de démousser la toiture.
Partenaires	Voir le plan de financement ci-dessous concernant les aides sollicitées
Coût prévisionnel	Les travaux projetés consistent en 3 lots : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Menuiseries extérieures (remplacement porte de la cave)</li> <li>• Peinture extérieure</li> <li>• Toiture zinguerie (tuiles démoussage, gouttières)</li> </ul>
Plan de financement	Coût prévisionnel du projet : 13 315.36 € HT en autofinancement en partie
Calendrier	2 mois à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du patrimoine bâti de la commune</li> <li>- Dynamisme de la sphère associative locale</li> </ul>



## Fiche action SIGNALÉTIQUE CANDRESSE

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**

**Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable**

Maître d'ouvrage	Commune de CANDRESSE Collectivité Territoriale
Description de l'action	La municipalité souhaite remplacer les panneaux directionnels au sein de la commune et identifier les différentes salles communales dont le bâtiment de la mairie qui vient d'être rénové, autour d'une charte graphique commune reprenant les codes du logo de la commune.
Partenaires	Pas de partenaires sur ce projet
Coût prévisionnel	Le projet comprend 3 lots :  - panneaux directionnels - identification des salles et bâtiments communaux - mobilier urbain
Plan de financement	Coût prévisionnel du projet : 5 291.99 € HT en autofinancement
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	



## RENOVATION DU LOCAL DU COMITE DES FETES CANDRESSE

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**

**Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable**

Maître d'ouvrage	Commune de CANDRESSE
Description de l'action	Ce local est ancien et vétuste. Il est mis à disposition gratuitement du Comité des fêtes. Il se compose de deux parties : une partie stockage de matériel et une partie salle de réunion. Il est nécessaire de mettre aux normes l'installation électrique et de réaliser une rénovation énergétique du bâtiment notamment.
Partenaires	Voir le plan de financement ci-dessous concernant les aides sollicitées
Coût prévisionnel	Les travaux projetés consistent en 6 lots : <ul style="list-style-type: none"><li>• Isolation plâtrerie</li><li>• Electricité chauffage</li><li>• Menuiseries extérieures</li><li>• Peinture extérieure</li><li>• Maçonnerie</li><li>• Plomberie</li></ul>
Plan de financement	<b>Coût prévisionnel du projet : 20 090.46 € HT</b> en autofinancement <b>Sollicitation du Plan Rénovation Énergétique CAGD, CEE du SYDEC (dossiers en cours)</b>
Calendrier	2 mois à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Economie d'énergie</li><li>- Dynamisme de la sphère associative locale</li></ul>



## CONSTRUCTION D'UN PREAU AU LAC DE LA GLACIERE

### Commune de Saint-Vincent-de-Paul

### CRTE du Grand Dax

**AMBITION 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**  
**Orientation stratégique 3 : Valoriser et développer notre patrimoine et de nos traditions**  
**Intention 2 : Offrir aux habitants, et aux voisins du Grand Dax, un programme culturel riche, sur les quatre saisons de l'année, et à tarif raisonnable**

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL – 40990			
Description de l'action	<p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construire un préau en structure bois de 200 m<sup>2</sup> (environ) pour abriter les manifestations associatives, sportives, culturelles...</li> <li>- aménager sous l'espace construit des sanitaires neufs avec accès PMR, ainsi que des locaux de stockage de matériel (tables, chaises...).</li> </ul>			
Partenaires	COMMUNE – ETAT Réalisation : 2022			
Coût prévisionnel	200 000.00 € HT			
Plan de financement	Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT (travaux)	Taux	Montant de la Subvention demandée
	DSIL/DETR 2022	200 000.00 € HT	40%	80 000.00 € HT
	sous total			80 000.00 € HT
	Fonds propres			120 000.00 € HT
	Emprunts			
	Autres			120 000.00 € HT
	sous total			120 000.00 € HT
	Total général de financement			200 000.00 € HT
Calendrier	<p>DEBUT DES TRAVAUX : avril 2022 FIN DES TRAVAUX : juin 2022</p>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Augmentation du nombre de manifestations associatives et/ou municipales (régie événementielle) – optimisation de l'emploi des services municipaux (limitation des déplacements et des interventions : montage / démontage de chapiteaux, transport de matériel, etc – restructuration des sanitaires (construction de sanitaires neufs avec accès PMR).</p>			





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Aménagement espace multisports- Citypark Saint-Pandelon CRTE du Grand Dax

**Ambition 2 : Assumer notre rayonnement et renforcer notre attractivité en sud aquitain**

**Orientation stratégique 2 : Faire du sport un atout de rayonnement du territoire**

**Intention 1 : Redynamiser la sphère sportive locale**

Maître d'ouvrage	<b>Mairie de Saint-Pandelon</b>	
Description de l'action	<p><b>Mesures pour renforcer l'attractivité des territoires ruraux. - Aménagements de plein air et de loisirs – Création d'un espace multisports type City Park</b></p> <p>En 2016, afin de créer du lien social et de proposer des activités aux jeunes enfants de plus en plus nombreux du fait de l'urbanisation de la commune, le conseil municipal a aménagé une aire de jeux qui a tout naturellement trouvé sa place à proximité du Hall des Sports.</p> <p>Pour compléter cet équipement réservé aux 2-7 ans, le conseil municipal souhaite aujourd'hui créer un espace multisports type Citypark qui permette aux jeunes adolescents qui en sont demandeurs, de pratiquer des activités sportives dans un lieu d'accès facile, gratuit et sécurisé.</p> <p>Ce lieu de rencontre permettra de créer des liens entre les jeunes qui pourront par la suite retrouver au sein des associations de la commune et ainsi participer à la dynamique du village.</p> <p>Ce citypark sera aussi apprécié par l'école communale pour une utilisation dans le cadre des enseignements solaires ou dans le cadre des T A P qui ont lieu trois fois par semaine durant l'année scolaire, avec les ateliers pour l'initiation des enfants au sport.</p> <p>Les travaux consistent en l'aménagement d'un terrain multi-activités avec deux frontons, des buts multisports foot/hand/basket, des poteaux multisports tennis/badminton/volley. La structure sera équipée d'un accès PMR libre et permanent.</p>	
Partenaires	<p><b>Etat</b> (subvention DETR)  <b>Conseil départemental</b> (subvention FEC)</p>	
Coût prévisionnel	<p><i>Fourniture et pose City Park</i> 42 060 € HT  <i>Aménagement plateforme (estimatif)</i> 20 000 € HT  <b>62 060 € HT</b></p>	
Plan de financement	<p>Montant total des investissements 62 060,00 €  Subvention FEC 11 853,00 €  <b>Subvention DETR sollicitée : 40 % 24 824,00 €</b>  <b>Reste à charge de la commune sur fonds propre 25 383,00 €</b></p>	
Calendrier	<b>- 1<sup>er</sup> semestre 2022</b>	
Indicateurs d'évaluation proposés	- fréquentation du lieu	



## Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax

Violet/projets financés 2021

Bleu/ nouveaux projets

Vert / convention programme pluriannuel

Orientations	Actions cadres du projet de territoire	collectivité	Budget	Etat	Grand Dax	Région	Département	Autre
<b>Orientation stratégique 1 : Mieux se soigner dans le Grand Dax</b>	Intention 1 : Améliorer les parcours de santé en proposant une offre globale à l'échelle du territoire et une plus grande équité territoriale dans l'accès au soin							
	Mettre en place un Contrat Local de Santé (CLS) sur le territoire							
	Intention 2 : Attirer des professionnels de santé et les former localement							
	Intention 3 : Définir quels sont les besoins en termes de professionnels de santé sur le territoire et où (en s'appuyant par exemple sur la GPEC-T et le CLS)							
<b>Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax</b>	Intention 3 : Développer l'offre de services (domotique, aides à la personne) en lien étroit avec l'ambition économique (formation et filière silver économie)							
	S'appuyer sur la GPECT (Gestion Prévisionnelle des emplois et compétences) et les formations pour arriver à recruter du personnel pour les services à la personne							
	Intention 1 : Permettre à nos habitants actuels et futurs d'accéder à un logement adapté à leurs besoins en termes de localisation et de ressources...							
	Réhabiliter le parc vétuste et requalifier les centres anciens							400 000 Ville de Dax + Banque des terr. + Proctivis + Action Logt
<b>Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax</b>	Favoriser les dispositifs d'accès sociale à la propriété	Grand Dax	3 666 165	1 496 165 ANAH	685 000			Proctivis communes
	Mieux répartir et développer une offre équilibrée de logements sociaux en lien la stratégie foncière	Grand Dax	2 598 505	2 085 505 ANAH	513 000			
	Requalifier l'offre de logement social par la réhabilitation/rénovation							
	Proposer une offre de logements en habitat inclusif dans les nouvelles opérations (personnes âgées, handicapées...)							
	Mettre au point un plan global pour l'accueil des gens du voyage							

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 040-244000675-20211214-DEL123\_2021-DE





<p><b>Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax</b></p>	Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain	AIDE A LA CONSTRUCTION, LA RESTRUCTURATION OU LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE : GROUPE SCOLAIRE DU QUARTIER DE BUGLOSE	Commune de Saint-Vincent-de-Paul	657400 dont 249 000 en 2021	25% de DETR 2021 62 350	FDC Communes rurales 30 000			
		AIDE A LA CONSTRUCTION, LA RESTRUCTURATION OU LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS ASSOCIATIFS : MAISON DE LA CHASSE	Commune de Saint-Vincent-de-Paul	267 305	A déterminer				
		REAMENAGEMENT ECOLOGIQUE DES ABORDS DE LA MAISON DE LA NATURE	Commune de Rivière	71 658	40% DETR 2021 28 663				
		Mettre en place une stratégie foncière de l'habitat pour le Grand Dax croisée avec les autres politiques publiques dont mobilité et environnement	ACQUISITION, AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN BATIMENT TECHNIQUE ET MAINTENANCE DE « LA POSTE » :	Commune de Saint-Vincent-de-Paul	550 000	80 000 ?	10 000 ?		
			AMENAGEMENT ESPACES VERTS ET ESPACES PUBLICS DIVERS à HEUGAS	commune de Heugas	29 034				
		Cibler le développement de l'habitat dans les centres et les dents creuses	AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE TERCSIS	Commune de Tercis	116 500				
			AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE Benesse (foncier)	Commune de Bénesse	437 000				
			AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE SAINT-PANDELON	Commune de Saint-Pandelon					
			Extension du restaurant scolaire	Commune de Oeyreluy	355 873	DETR 40% + 4000 FDC 142 349	FDC comm. rur. + 4000 FDC rén. Energ. 57 651		
			Fonds friche perçu pour transformation station service en lgts sociaux et bureaux	Nexity	13 445 000	792 000			
	Intention 2 : Faciliter et généraliser l'accès au numérique								
		Développer les usages numériques	TRAVAUX DE SECURISATION « PPMS » DES PERSONNES ET DE MODERNISATION DES RESEAUX DES GROUPEES SCOLAIRES EQUIPEMENT NUMERIQUE ET INFORMATIQUE	Commune de Saint-Vincent-de-Paul	22 457	A déterminer			
				Commune de Tercis	40 000				
				Extension fin 2021 Grand Dax	296 000		148 000		Grand Dax THD 148 000
		Achever le réseau de fibre optique pour desservir les habitations non couvertes (extension du réseau)	Extension du réseau très haut débit de l'agglomération du Grand Dax pour desservir l'intégralité de son territoire	Extension 100 % Grand Dax	5 403 000	Subvention sera demandée	Subvention entre 1 et 2,5 ME demandée	Subvention sera demandée	A définir





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2020-2024 CRTE Grand Dax**

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Permettre à nos habitants actuels et futurs d'accéder à un logement  
adapté à leurs besoins en termes de localisation et de ressources ...**

L'Agglomération du Grand Dax, la ville de Dax, l'État et l'Anah, Action Logement, la SACICAP PROCIVIS Aquitaine Sud et la Banque des Territoires décident de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement urbain dénommée « OPAH-RU Cœur de ville ». Le périmètre est concentré sur le centre historique, correspondant au périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et ayant fait l'objet de l'étude pré-opérationnelle, ainsi que sur la partie du quartier du Sablar au Nord, repérée comme Quartier Politique de la Ville (QPV).

### **Les enjeux de l'opération sont les suivants :**

- Lutter contre l'habitat dégradé et les logements insalubres (occupés et/ou vacants) en incitant à une amélioration de la qualité et en développant une offre de logements adaptée aux ménages, tout en proposant des logements locatifs privés confortables à loyer maîtrisé. Ce volet passe aussi par un travail de repérage et de traitement de l'habitat indigne en s'appuyant sur le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) et par un travail partenarial,
- Favoriser les économies d'énergie et lutter contre la précarité énergétique notamment en direction des propriétaires occupants les plus modestes, tout en veillant à des réhabilitations de qualité et adaptées au bâti ancien s'il y a lieu,
- Encourager les travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements facilitant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie : personnes âgées et personnes handicapées,
- Favoriser l'accession à la propriété en centre ancien en communiquant sur les mesures incitatives de requalification de l'habitat,
- Requalifier l'image du centre ancien de Dax, en lien avec l'opération de réhabilitation des façades,
- Requalifier les immeubles / îlots repérés les plus dégradés,
- D'une manière transversale, mettre en valeur le patrimoine, en encourageant les bonnes pratiques et en garantissant sa prise en compte dans les projets de réhabilitation.

### **Objectifs quantitatifs globaux de la convention**

Sur 5 ans, les objectifs globaux sont évalués à 75 logements minimum, répartis comme suit :

- 25 logements occupés par leur propriétaire
- 50 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.



## Objectifs quantitatifs portant sur les logements subventionnés par l'Anah

- 25 logements occupés par leur propriétaire
- 50 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés qui pourront être ventilés comme suit :
  - > 20 logements conventionnés en loyer intermédiaire
  - > 20 logements conventionnés en loyer social
  - > 10 logements conventionnés en loyer très social

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
<b>Logements de propriétaires occupants</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>25</b>
• dont logements indignes/très dégradés	1	1	1	1	1	5
• dont travaux de lutte contre la précarité énergétique	3	3	3	3	3	15
• dont aide pour l'autonomie de la personne	1	1	1	1	1	5
<b>Logements de propriétaires bailleurs</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>50</b>
• dont intermédiation locative	2	2	2	2	2	10
<i>Nombre de logements traités dans le cadre des aides aux syndicats de copropriétaires</i>	6	6	6	6	6	30

## Financement

Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de l'Anah pour la durée de l'opération sont de **1 496 165 €**, soit **299 233 €** par an, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
<b>AE prévisionnels</b>	<b>299 233 €</b>	<b>299 233 €</b>	<b>299 233 €</b>	<b>299 233 €</b>	<b>299 233 €</b>	<b>1 496 165 €</b>
dont aides aux travaux	261 093 €	261 093 €	261 093 €	261 093 €	261 093 €	1 305 465 €
Propriétaires Occupants(total)	49 571 €	49 571 €	49 571 €	49 571 €	49 571 €	247 855 €
Propriétaires Bailleurs	187 400 €	187 400 €	187 400 €	187 400 €	187 400 €	937 000 €





**Le montant des enveloppes prévisionnelles consacrées par la Communauté d'agglomération du Grand Dax est de 137 000 €/an soit 685 000 € sur 5 ans, selon l'échéancier suivant :**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
<b>AE prévisionnels</b>	<b>137 000 €</b>	<b>137 000 €</b>	<b>137 000 €</b>	<b>137 000 €</b>	<b>137 000 €</b>	<b>685 000 €</b>
Dont aides aux travaux	122 000 €	122 000 €	122 000 €	122 000 €	122 000 €	610 000 €
Dont coût de l'ingénierie	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	75 000 €



**Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de la Ville de Dax pour l'opération sont de 80 000 € par an soit 400 000 € sur 5 ans, selon l'échéancier suivant :**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
<b>AE prévisionnels</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>400 000 €</b>
Dont aides aux travaux (hors actions d'accompagnement)	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	<b>325 000 €</b>
Dont coût de l'ingénierie	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	<b>75 000 €</b>

En complément de ces aides, la Ville prévoit un budget spécifique de **20 000 € par an** (soit 100 000 € sur 5 ans) pour financer, sous conditions, les actions d'accompagnement suivantes : Opération embellissement des façades



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) 2020/2023 CRTE Grand Dax

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Permettre à nos habitants actuels et futurs d'accéder à un logement adapté à leurs besoins en termes de localisation et de ressources ...**

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax, l'Etat et l'Anah ont décidé de réaliser **un Programme d'Intérêt Général** sur le territoire communautaire.

Les dossiers propriétaires occupants concernent les 20 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Les dossiers propriétaires bailleurs seront étudiés sur les 8 communes suivantes selon certains périmètres définis : Dax ; Saint-Paul-lès-Dax ; Narrosse ; Saint-Vincent-de-Paul ; Tercis-les-Bains ; Saugnac-et-Cambran ; Oeyreluy ; Mées

Le PIG de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax est une réponse à l'enjeu de lutte contre la dégradation du parc ancien et l'amélioration de l'habitat. Il est conclu pour une durée de 3 ans, reconductible 2 fois un an.

**Les objectifs globaux sont évalués à 203 logements réhabilités, ou adaptés, sur 3 ans, soit 68 par an.**

- **163** logements occupés par leurs propriétaires, soit 54 par an.
- **40** logements locatifs appartenant à des bailleurs privés, soit 13 par an.

**Propriétaires occupants :**

- **105** logements de propriétaires occupants pour des travaux de réhabilitation énergétique (dossier double thématique compris), soit 35 par an.
- **55** logements de propriétaires occupants en matière d'adaptation au vieillissement, ou au handicap (dossiers double thématique compris), soit 18 par an.
- **3** logements de propriétaires occupants pour des travaux permettant de lutter contre l'habitat indigne, soit 1 par an.

**Propriétaires bailleurs**

- **40** logements de propriétaires bailleurs en matière de travaux dans logements dégradés et lutte contre la vacance, soit 13 par an.
- **Dont 5** conventionnements avec intermédiation locative.





### Objectifs de réalisation de la convention

	Année 1	Année 2	Année 3	TOTAL
<b>Logements de propriétaires occupants</b>				
• dont travaux de lutte contre précarité énergétique	35	35	35	105
• dont travaux d'adaptation au vieillissement et au handicap	18	18	19	55
• lutte contre habitat indigne	1	1	1	3
<b>Logements de propriétaires bailleurs</b>				
• travaux de lutte contre précarité énergétique et résorption de la vacance	13	13	14	40
• dont conventionnement avec intermédiation locative	1	2	2	5

Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de l'Anah, pour l'opération, sont de 2 085 505 € selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
	Montant en €	Montant en €	Montant en €	Montant en €
AE prévisionnels	686 856€	687 856€	710 793 €	2 085 505 €
dont aides aux travaux	619 016 €	620 016 €	642 093 €	1 881 125 €
dont aides à l'ingénierie	67 840 €	67 840 €	68 700 €	204 380 €

Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax pour l'opération, sont de 513 000 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
	Montant en €	Montant en €	Montant en €	Montant en €
AE prévisionnels	171 000	171 000	171 000	513 000
<i>Dont propriétaires occupants</i>	31 000	31 000	31 000	93 000
<i>Dont propriétaires bailleurs</i>	140 000	140 000	140 000	420 000



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## AIDE A LA CONSTRUCTION, LA RESTRUCTURATION OU LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE : GROUPE SCOLAIRE DU QUARTIER DE BUGLOSE CRTE du Grand Dax

Ambition 3 : mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax

Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax

Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - 40990			
Description de l'action	<p>AIDE A LA CONSTRUCTION, LA RESTRUCTURATION OU LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE : GROUPE SCOLAIRE DU QUARTIER DE BUGLOSE :</p> <p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déconstruire un bâtiment ancien et dangereux (amiante, ect) situé dans le périmètre de l'école,</li> <li>- construire un nouveau restaurant scolaire,</li> <li>- rénover/réhabiliter des bâtiments existants (normalisation énergétique et électrique, accessibilité PMR) et création de salles d'activités scolaires,</li> <li>- clore le site afin de le sécuriser.</li> </ul> <p>Cet aménagement favorisera l'aspect des constructions traditionnelles des lieux pour la construction neuve (toiture multipentes en tuiles, utilisation de bois), la conservation/valorisation des ouvertures et des façades existantes pour le bâtiment réhabilité, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans un cadre sécurisé par des clôtures/haies autour du site.</p> <p>Les travaux n'impacteront pas l'activité éducative et se traduiront par un phasage « à tiroir » :</p> <p>démolition d'un bâti ancien et construction du nouveau restaurant scolaire, abaissement d'un bâtiment existant et accessibilité par construction de rampe PMR, aménagement des clôtures pour la sécurisation du site.</p>			
Partenaires	COMMUNE – CD40 – CAF40 - ETAT Réalisation pluriannuelle : 2019 – 2020 - 2021			
Coût prévisionnel	657 400.00 € HT (investissement)			
Plan de financement	Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT	Taux	Montant de la Subvention demandée
	DSIL/DETR 2019	203 000.00 € HT	40%	81 200.00 € HT
	DSIL/DETR 2020	205 000.00 € HT	40%	82 000.00 € HT
	DSIL/DETR 2021	249 400.00 € HT	40%	99 760.00 € HT
				<b>62 350 € accordés soit 25%</b>
	CD40 2019		18%	36 540.00 € HT
	CD40 2020		18%	36 900.00 € HT
	CD40 2021		18%	44 892.00 € HT
	CAF40 2021		25%	62 350.00 € HT
Calendrier	DEBUT DES TRAVAUX tranche 1 : Septembre 2019 DEBUT DES TRAVAUX tranche 2 : Juillet 2020 DEBUT DES TRAVAUX tranche 3 : Avril 2021 FIN DES TRAVAUX : Septembre 2021			
Indicateurs d'évaluation proposés	autonomie des élèves : mise en place d'un self = limitation du gaspillage alimentaire			





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

**AIDE A LA CONSTRUCTION, LA RESTRUCTURATION OU LA  
RÉHABILITATION DES BATIMENTS ASSOCIATIFS :  
MAISON DE LA CHASSE  
Saint-Vincent-de-Paul  
CRTE GRAND DAX**

Ambition 3 : mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax

Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax

Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - 40990			
Description de l'action	<p>AIDE A LA CONSTRUCTION, LA RESTRUCTURATION OU LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS ASSOCIATIFS : MAISON DE LA CHASSE</p> <p>Le projet consiste à : Travaux de sécurisation et d'accessibilité de la Maison de la Chasse - déconstruire une partie du bâtiment, conforter les murs porteurs, procéder à des ouvertures, aménager une salle d'éviscération, mise aux normes WC PMR, habilitation électrique, isolation, salle de réunion. Cet aménagement préféré à une construction neuve favorisera l'aspect des constructions traditionnelles des lieux avec la conservation des ouvertures et des façades existantes.</p>			
Partenaires	COMMUNE - ETAT Réalisation pluriannuelle : 2021 - 2022			
Coût prévisionnel	267 305.00 € HT (investissement)			
Plan de financement	Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT	Taux	Montant de la Subvention demandée
	DSIL/DETR 2021	17 305.00 € HT	40%	6 922.00 € HT
	DSIL/DETR 2022	250 000.00 € HT	40%	100 000.00 € HT
	sous total			106 922.00 € HT
Calendrier	DEBUT DES TRAVAUX : Novembre 2021 FIN DES TRAVAUX : Septembre 2022			
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergies sur les travaux d'isolation de la toiture + menuiseries extérieures + chauffage optimisé			



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## **REAMENAGEMENT ECOLOGIQUE DES ABORDS DE LA MAISON DE LA NATURE RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY CRTE du Grand Dax**

**Ambition 3 : mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 2 : Mieux se loger dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain**

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY
Description de l'action	<p>Le présent projet vise l'aménagement extérieur des abords de la maison de la nature en transformant des espaces minéraux en espaces verts. Il s'inscrit dans un objectif de poursuite de la revitalisation et de la valorisation du centre bourg. Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création d'espaces verts paysagers arborés sur une surface d'environ 2500 m<sup>2</sup> ;</li> <li>• La création de places de stationnement ombragées en dalles gazon ;</li> <li>• L'utilisation de matériaux naturels ou éco-recyclés dans des conceptions des aménagements (ouvrage en bois, empierrement, murs de gabion) ;</li> <li>• La couverture des gradins en béton du fronton par un habillage en bois.</li> </ul>
Partenaires	ETAT : DSIL
Coût prévisionnel	Aménagements extérieurs de la maison de la nature transformation des espaces minéraux en espaces verts : 71 658.00 € HT
Plan de financement	Montant total du projet : ..... 71 658.00 € HT Subvention DSIL 40 % ..... 28 663.00 € HT Reste à la charge de la commune... 42 995.00 € HT
Calendrier	Démarrage travaux 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Aménagement écologique des abords





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## ACQUISITION, AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION DE L'ANCIEN BATIMENT TECHNIQUE ET MAINTENANCE DE « LA POSTE » de SAINT-VINCENT-DE-PAUL

### CRTE du GRAND DAX

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain**

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - 40990																																											
Description de l'action	<p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquérir (amiable ou préemption) par portage foncier et financier (EPFL) un bâtiment technique et de maintenance de « La Poste » situé au bourg (route de l'Adour) mis en vente à l'été 2021,</li> <li>- identifier un ou X locataire(s) potentiel(s) et prendre contact avec eux (courriers reçus et visites effectuées) pour projet de bail,</li> <li>- rénover/réhabiliter les 480 m<sup>2</sup> du bâtiment existant (normalisation énergétique et électrique, accessibilité PMR, cloisonnements bureau),</li> <li>- louer le bâtiment pour autofinancer l'acquisition et les aménagements,</li> <li>- stabiliser/conservier/accueillir une activité économique sur le territoire de la CAGD et donner de l'attractivité économique à la Commune (aménagement d'une zone à vocation économique, d'habitat et des services à proximité : terrains Laborde).</li> </ul> <p>Ce projet global (acquisition / aménagement) favorisera la rénovation du bâti par la recherche d'une optimisation énergétique de la structure (isolation, menuiseries, chauffage), l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite depuis le parc de stationnement ainsi qu'une éventuelle valorisation foncière (habitat social ?) sur la partie de terrains non construite (zone UB du PLUIH).</p>																																											
Partenaires	COMMUNE – ETAT – CAGD ? – SOLIHA ? Département des Landes ? Réalisation pluriannuelle : 2021 - 2022 – 2023 Ces partenaires restent à solliciter.																																											
Coût prévisionnel	550 000.00 € HT (acquisition et travaux)																																											
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Intitulé des aides sollicitées</th> <th>Dépense HT (travaux)</th> <th>Taux</th> <th>Montant de la Subvention demandée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DSIL/DETR 2022</td> <td>150 000.00 € HT</td> <td>40%</td> <td>60 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>DSIL/DETR 2023</td> <td>50 000.00 € HT</td> <td>40%</td> <td>20 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>CAGD 2022</td> <td>10 000.00 € HT</td> <td></td> <td>10 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>sous total</td> <td></td> <td></td> <td>90 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>Fonds propres</td> <td></td> <td></td> <td>442 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>Emprunts</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres (loyer 2023)</td> <td></td> <td></td> <td>18 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>sous total</td> <td></td> <td></td> <td>460 000.00 € HT</td> </tr> <tr> <td>Total général de financement</td> <td></td> <td></td> <td>550 000.00 € HT</td> </tr> </tbody> </table>				Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT (travaux)	Taux	Montant de la Subvention demandée	DSIL/DETR 2022	150 000.00 € HT	40%	60 000.00 € HT	DSIL/DETR 2023	50 000.00 € HT	40%	20 000.00 € HT	CAGD 2022	10 000.00 € HT		10 000.00 € HT	sous total			90 000.00 € HT	Fonds propres			442 000.00 € HT	Emprunts				Autres (loyer 2023)			18 000.00 € HT	sous total			460 000.00 € HT	Total général de financement			550 000.00 € HT
Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT (travaux)	Taux	Montant de la Subvention demandée																																									
DSIL/DETR 2022	150 000.00 € HT	40%	60 000.00 € HT																																									
DSIL/DETR 2023	50 000.00 € HT	40%	20 000.00 € HT																																									
CAGD 2022	10 000.00 € HT		10 000.00 € HT																																									
sous total			90 000.00 € HT																																									
Fonds propres			442 000.00 € HT																																									
Emprunts																																												
Autres (loyer 2023)			18 000.00 € HT																																									
sous total			460 000.00 € HT																																									
Total général de financement			550 000.00 € HT																																									

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 040-244000675-20211214-DEL123\_2021-DE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Calendrier	Acquisition EPFL : décembre 2021 DEBUT DES TRAVAUX tranche 1 : mai 2022 DEBUT DES TRAVAUX tranche 2 : octobre 2022 FIN DES TRAVAUX : janvier 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Efficienc e énergétique du bâtiment et valorisation du patrimoine – Développement d'une activité économique sur la CAGD – Habitat social





## AMENAGEMENT ESPACES VERTS ET ESPACES PUBLICS DIVERS HEUGAS CRTE du Grand Dax

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain**

Maître d'ouvrage	Commune de Heugas
Description de l'action	<p>La commune de Heugas est propriétaire de terrains situés dans le bourg. Sur ces terrains, des bâtiments et équipements publics ont été construits depuis de nombreuses années (mairie – salle polyvalente et sportive – aire de jeux pour enfants – salle culturelle « Chapelle de Coudaingt » - Jardin du souvernir).</p> <p>La municipalité a prévu de réaliser divers aménagements et notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cheminement à proximité de la salle culturelle « Chapelle de Coudaingt » et de l'aire de jeux, dans le parc de la mairie, afin de desservir un futur arborétum</li> <li>- Un enrochement à proximité de la salle polyvalente</li> <li>- Le réaménagement du jardin du souvenir (déplacement d'un columbarium et achat d'un nouvel équipement)</li> </ul> <p>Ces travaux seront réalisés afin d'améliorer le cadre de vie des administrés.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	<p>Travaux d'aménagement du cheminement dans le parc de la mairie : 11 182.40 € HT</p> <p>Travaux d'enrochement : 12 760 € HT</p> <p>Travaux d'aménagement dans jardin du souvenir : 5 092 € HT</p> <p><b>Soit un total de travaux (estimation au 30/06/2021) : 29 034.40 € HT</b></p>
Plan de financement	A définir
Calendrier	Réalisation des travaux prévue sur les exercices 2021-2022 en fonction d'attribution des aides, fonds de concours et de l'auto-financement disponible
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration du cadre de vie des habitants et usagers



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE TERCIS CRTE du Grand Dax

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain**

Maître d'ouvrage	Commune de TERCIS LES BAINS
------------------	-----------------------------

Description de l'action

La commune de Tercis les Bains veut embellir le bourg (harmonie et bien-être pour les tercsiens, visiteurs et meilleure sécurité pour le stationnement), à savoir :

- Restauration de la fontaine (démolir l'ancienne)
- Création d'un boulodrome
- Réaménagement des chemins
- Réaménagement des parkings
- fleurissement

**pour un montant de 116 500.00 €**

Partenaires	A définir
-------------	-----------

Coût prévisionnel

**Chiffrage en cours**

**Restauration de la fontaine : 33 000.00 €**

**Création d'un boulodrome : 20 500.00 €**

**Réaménag. des chemins : 20 500.00 €**

**Réaménag. des parkings : 27 500.00 €**

mairie : 6 500.00 €

église : 4 000.00 €

cimetière : 15 000.00 €

Aire au contre bourg : 2 000.00 €

**Fleurissement : 15 000.00 €**

Plan de financement	Un dossier DETR 2022 sera déposé en fin d'année 2021
---------------------	--

Calendrier	Commencement des travaux dès réception de l'arrêté d'accord de la DETR
------------	--

Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration des conditions de vie des habitants  Augmentation de l'attractivité de la commune
--------------------------------------	--





## CENTRE BOURG BENESSE-LES-DAX

### CRTE du Grand Dax

<p><b>Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax</b>  <b>Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax</b>  <b>Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain</b></p>	
Maître d'ouvrage	Commune de Bénesse-lès-Dax
Description de l'action	<p><b>Continuité du schéma d'aménagement urbain du centre bourg.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création Mairie dans ferme Lesplaces</li> <li>- Création commerces de proximité sur la ZAE</li> <li>- Aménagement voirie de transit au centre</li> <li>- Création parking public.</li> <li>- Sécurisation entrée bourg côté RD22</li> </ul>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	<p><b>Coût du projet :420 000</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment Mairie 270 000€</li> <li>- Voirie de transit 50 000€</li> <li>- Création parking achat terrain + travaux 40 000€</li> <li>- Travaux entrée bourg, déplacements doux 60 000€</li> </ul>
Plan de financement	<p><b>Subventions sollicitées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- DSIL</li> <li>- FNADT</li> <li>- Programme Leader</li> <li>- Fonds de concours</li> <li>- Fonds propres</li> </ul>
Calendrier	<p><b>Prévision travaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2022 Mairie</li> <li>- 2023 Voirie</li> <li>- 2023 Entrée bourg déplacements doux</li> <li>- 2024 Travaux parking public</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	Limite de l'étalement urbain



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CENTRE BOURG SAINT-PANDELON

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain**

Maître d'ouvrage	Commune de SAINT-PANDELON
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>- En 2020, le conseil municipal a engagé des démarches afin d'acquérir une propriété composée d'une ancienne maison à réhabiliter située contre la mairie, de terrains classés en zones UC et AU au centre bourg et de parcelles situées en zones N et A.</li><li>- L'achat de cette bâtisse qui jouxte la mairie pourra permettre de développer différents projets à moyen terme. Sont notamment envisagés :<ul style="list-style-type: none"><li>- l'agrandissement de la mairie</li><li>- la création d'une salle pour proposer des activités musicales</li><li>- l'aménagement d'un cabinet médical ou paramédical</li></ul></li><li>- Les parcelles situées en zone N et A pourront quant à elles , accueillir un circuit « bien-être »</li><li>- Ces projets permettront de renforcer l'attractivité la commune, de revitaliser le centre bourg et de répondre à des besoins de santé publique.</li></ul>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	- A définir
Plan de financement	- A définir
Calendrier	- A définir
Indicateurs d'évaluation proposés	Limite de l'étalement urbain





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Extension du restaurant scolaire à OEYRELUY

### CRTE du Grand Dax

<b>Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax</b>	
<b>Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax</b>	
<b>Intention 1 : Préserver la qualité de notre environnement en maîtrisant notre développement urbain + amélioration de la performance énergétique</b>	
Maître d'ouvrage	Commune de Oeyreluy
Description de l'action	<p>La commune dispose d'une école publique qui accueille 116 enfants à la rentrée 2021/2022. Plus de 100 de ceux-ci mangent quotidiennement au restaurant scolaire des plats cuisinés localement par la MFR de Oeyreluy.</p> <p>Le passage en liaison chaude en 2021, et le choix de produits de qualité ont considérablement augmenté la fréquentation (+20%).</p> <p>Les contraintes liées à la Covid ont également mis en avant un manque d'espace pour assurer les 2 services (distanciation, brassage, ...).</p> <p><b>Une extension de la structure actuelle de 100m<sup>2</sup> doit impérativement être réalisée à court terme avec une mise aux normes des locaux de service (vestiaires, cuisine, ...) et des locaux d'accueil (salle de restauration).</b></p> <p>Cette mise aux normes prévoit une amélioration de l'isolation thermique et phonique de l'ouvrage.</p> <p>Population concernée : - de 12 ans scolarisés à Oeyreluy (enfants originaires de plusieurs communes du Grand Dax)</p>
Partenaires	Etat via DETR Conseil départemental (Aide à la construction, la restructuration, la réhabilitation des bâtiments scolaires du premier degré) Grand Dax
Coût prévisionnel	355 873,00€HT répartis : - Travaux : 314 500,00€HT - Missions : 41 573,00€HT
Plan de financement	- ETAT (DETR) – 40% 142 349,00€ - Conseil départemental – 18% +CSD (0,90%) 57 651,00€ - CAGD (FDC communes rurales) – 30 000,00€ - CAGD (FDC rénovation énergétique) – 4 000,00€ - Commune (Fonds propre et emprunt) 121 873,00€
Calendrier	- DECEMBRE 2021 – Approbation APD - AVRIL 2022 : Attribution des marchés - JUILLET 2022 : Lancement des travaux - JUIN 2023 : Achèvement des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise aux normes réalisée Performance énergétique Fréquentation de l'équipement





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## TRAVAUX DE SECURISATION « PPMS » DES PERSONNES ET DE MODERNISATION DES RESEAUX DES GROUPES SCOLAIRES

### Saint-Vincent-de-Paul CRTE DU GRAND DAX

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 2 : Faciliter et généraliser l'accès au numérique**

Description de l'action	<p>Le projet consiste à :</p> <p>Travaux de sécurisation « PPMS » et de modernisation des réseaux des groupes scolaires</p> <p>- pose d'un portier vidéo (bourg), dépose de deux box internet et deux bornes wifi obsolètes, rénovation/installation réseau informatique filaire dans les classes, rénovation/commutation du réseau téléphonique interne/externe en technologie 3cx avec pont wifi vers mairie, installation d'un système « ppms » (bourg+buglose) avec boîtiers « pager » individuel pour gestion différenciée et discrète des risques (incendie, intrusion, chimique).</p>			
Partenaires	COMMUNE - ETAT Réalisation annuelle : 2021			
Coût prévisionnel	22 457.72 € HT (investissement)			
Plan de financement	Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT	Taux	Montant de la Subvention demandée
	DSIL/DETR 2021	22 457.72 € HT	40%	8 983.08 € HT
	sous total			8 983.08 € HT
	Fonds propres			(13 474.64 € HT)
	Emprunts			
	Autres			
	sous total			(13 474.64 € HT)
	Total général de financement			22 457.72 € HT
Calendrier	<p>DEBUT DES TRAVAUX : Juillet 2021</p> <p>FIN DES TRAVAUX : Décembre 2021</p>			
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'abonnements internet et de téléphonie (suppression de 2 abonnements box internet et gestion en mode interne des postes du groupe scolaire du bourg : 2 écoles, cantine, animateurs, périscolaire, direction) sécurisation des personnes « ppms » + portier vidéo.			





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## EQUIPEMENT NUMERIQUE ET INFORMATIQUE

### CRTE du Grand Dax

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 2 : Faciliter et généraliser l'accès au numérique**

Maître d'ouvrage

Commune de TERCIS LES BAINS

#### Description de l'action

La commune de Tercis les Bains envisage de développer le numérique dans le centre bourg de Tercis les BAINS, à savoir :

- Améliorer, Développer et Sécuriser le système informatique des bâtiments (mairie, école, médiathèque, Maison des associations, salle polyvalente et Grange de la Capranie)
- Installation des bornes WIFI
- Mise en place d'une vidéoprotection.

Pour un montant de 40 000.00 €

Partenaires

A définir

#### **Coût prévisionnel**

**40 000.00 €**

Système informatique des bâtiments :

30 000.00 €

Mise en place d'une vidéoprotection » :

5 000.00 €

Installation des bornes WIFI :

5 000.00 €

Plan de financement

Un dossier DETR 2022 sera déposé en fin d'année 2021

Calendrier

2022 - 2023

Indicateurs d'évaluation proposés



## **Extension du réseau très haut débit de l'agglomération du Grand Dax pour desservir l'intégralité de son territoire CRTE Grand Dax**

**Ambition 3 : Mieux accueillir et mieux vivre ensemble dans le Grand Dax**

**Orientation stratégique 3 : Mieux vivre et mieux accueillir dans le Grand Dax**

**Intention 2 : Faciliter et généraliser l'accès au numérique**

Maître  
d'ouvrage

Communauté d'agglomération du Grand Dax

Description  
de l'action

Le réseau très haut débit de l'agglomération du Grand Dax (intitulé Numérid@x) a été construit en quatre ans (de 2013 à 2017) dans le cadre d'une délégation de service public conclue avec la société Orange. Il se compose notamment d'un réseau de fibre optique très au haut débit de type « fibre jusqu'au logement » (FTTH) qui devait comporter initialement au moins 30000 prises, pour desservir ainsi 90% des logements de l'agglomération en 2013.

Au 1/10/2021, le réseau compte 32600 prises FTTH réparties sur l'ensemble des 20 communes de l'agglomération. Les équipements du réseaux prévus initialement par la convention ont été réalisés (dont 7 centraux optiques, 89 armoires de quartier et plus de 900 kilomètres de fibre optique déployés) et le réseau compte à ce jour près de 15600 abonnés aux services très haut débit.

Le réseau très haut débit Numérid@x permet aux entreprises du territoires de disposer des services de télécommunication adaptés pour développer leur productivité, leurs offres de services, et se maintenir sur le territoire. Il permet par ailleurs aux particuliers de bénéficier pleinement du potentiel du réseau Internet et de développer des usages tel que le télétravail et l'accès aux multiples services digitaux.

Suite au déploiement « initial » du réseau dans l'empreinte territoriale prévue par la convention de délégation de service public, une première extension a été engagée fin 2019 pour desservir près de 490 logements supplémentaires répartis sur 4 communes pour un coût global de travaux évalué à 297K€. Une étude complémentaire a été en parallèle engagée avec le délégataire en charge du déploiement et de l'exploitation du réseau, la société Grand Dax THD, avec pour objectif d'étendre le réseau FTTH vers 100% du territoire de l'agglomération. Cela concerne ainsi des zones de logements éloignées des centres villes et centres bourgs sur les différentes communes (hameaux, lotissements, logements isolés), pour lesquelles néanmoins l'accès à Internet haut débit est devenu un enjeu dans un contexte de généralisation des usages numériques.

Cette étude a ainsi permis de déterminer les conditions techniques et économiques de mise en œuvre de cette extension du réseau FTTH vers les zones les moins denses de l'agglomération, avec les principaux résultats suivants :





	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3364 équivalents Logements à rendre raccordable,</li> <li>- 5 nouveaux PM (armoires de rue) supplémentaires à déployer en lien avec les 7 NRO existants,</li> <li>- 900 points de branchement optique à installer (soit 1 PB pour 3 logements en moyenne),</li> <li>- 353 km de longueur totale de réseau principal à créer : 96 km utilisant des réseaux de génie civil existants, 46 km du GC complémentaire à créer et 211 km utilisant des appuis aériens existants pour la plupart,</li> <li>- des travaux de déploiement prévus en continu sur 8 trimestres.</li> </ul>
Partenaires	La société Grand Dax THD, filiale du groupe Orange, en charge du déploiement et de l'exploitation du réseau THD.
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Coût d'investissement des travaux d'extension initiale du réseau vers 4 zones complémentaires représentant 450 logements : 296 000 €</b></li> <li>- <b>Coût d'investissement des travaux d'extension du réseau FTTH vers l'intégralité du territoire : 5 403 000 €</b></li> </ul>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-financeurs Délégataire Grand Dax THD : 148 000 € et Grand Dax 148 000 € pour la première extension en 2021</li> </ul> <p>Pour l'extension à 100 %, la subvention complémentaire ira de 1 à 2,5 M€ de subvention Grand Dax sur le montant total d'investissement de premier établissement (discussions en cours)</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Première extension du réseau FTTH vers 4 zones urbanisées complémentaires représentant 490 logements : Déc. 2020 à sept 2021</li> <li>- Finalisation de l'étude complémentaire d'extension du réseau pour couvrir l'intégralité du territoire de l'agglomération, soit près de 3400 logements supplémentaires janvier 2021</li> <li>- Début des travaux de déploiement d'extension du réseau vers l'ensemble du territoire : second trimestre 2022</li> <li>- Fin des travaux d'extension – 3364 nouvelles prises FTTH à minima construites : fin 2023</li> <li>- Mise en service commerciale de la totalité des nouvelles prises FTTH construites : 2023-2024</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de nouvelles prises FTTH raccordables créées à la date de fin des travaux</p> <p>Nombre de logements (adresses – équivalent logement) couvert par les extensions du réseau THD déployé</p> <p>Nombre d'entreprises (professionnels – TPE/PME) couvertes par les extensions du réseau THD déployé</p>

## Ambition 4 : mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques

violet/projets financés 2021  
Bleu/ projets 2022-2024  
vert/programme pluriannuel

Orientations	Actions cadres du projet de territoire	collectivité	Budget	Etat	Grand Dax	Région	Département	Autre
	Intention 1 : Avoir un programme voirie de qualité							
	Requalifier et entretenir la voirie	Grand Dax	1855000 franche 2022 500 000 pour la partie sous MOA	DETR 2021 30% 556 500				
	Assortir la création de voies nouvelles de trottoirs permettant les cheminements doux	Commune de Saint-Vincent-de- Paul		DETR 2022 et 2023 200 000				
	AMENAGEMENT DE LA RUE DU POUY							
	Intention 2 : Offrir à nos habitants des alternatives au tout voiture dans les déplacements du quotidien et des loisirs							
	Optimiser les réseaux de transport, urbain et scolaire (refonte du réseau en cours)							
	Créer des nouveaux aménagements cyclables de loisirs	Commune de Heugàs	250 000	DETR 2021 28% 70 000	sollicitera FDC Communes rurales		Amen des de police 11.869 schéma cycle 13500 amendes police	
	La fiche "schéma directeur des liaisons douces" jointe fera l'objet d'une fiche dédiée par tracé	Commune de Narrosse	193 773	A représenter en 2022 ?				
		Grand Dax	166 665	37% de DSIL 2022 61 666 20% Ministère des Armées 33 333	33 333		38 333	
	Création d'une voie verte Route de Terès, entre l'EALAT et le carrefour Nungesser et Coli à Dax							
	Créer des aménagements cyclables pour les déplacements utilitaires (travail, études, achats)							
	Intention 3 : Penser les lieux d'interconnexion entre modes de transport au sein des polarités							
	Fluidifier les accès multimodaux à la gare LGV							

**Orientation  
stratégique 1 :  
Mieux se  
déplacer dans le  
Grand Dax**

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 040-244000675-20211214-DEL123\_2021-DE









<p><b>Orientation stratégique 4 : Se réconcilier avec l'eau</b></p>	<p>Intention 1 : Gérer le risque Inondation. Réduire l'imperméabilisation des sols Intention 2 : Favoriser l'infiltration des eaux pluviales  Réutiliser les eaux pluviales dans des activités productives ou pédagogiques (ex: arrosage des cultures et des jardins partagés)  Favoriser la plantation de végétaux adaptés au territoire et dans les espaces urbains (trame verte) dans une optique d'infiltration Intention 3 : Assurer le maintien de la bonne qualité et disponibilité de l'eau  Développer le nombre de fontaines accessibles gratuitement sur le territoire (espaces publics, espaces de loisirs et randonneurs)  Intention 4 : Faire de l'eau un pilier du développement d'activités touristiques et de loisirs.</p>	<p><b>PAPI 2020-2026 de l'agglomération dacquoise</b></p>	<p>Maîtrise d'ouvrage multiple pour 28 actions estimées à 11 540 335 €</p>	<p>4 318 118 € (37,4%)</p>	<p>5 799 452 € (50,3%)</p>	<p>7 700 € (0,05%)</p>	<p>Europe : 229 000 € (2%) Agence de l'eau Adour-Garonne : 62 160 € (0,5%)   Pays Tarusate : 1 029 063 € (9%) Terres de Chalosse : 28 240 € (0,2%) Maremne Adour Côte Sud : 5 974 € (0,05%) communes : 60 630 € (0,5%)</p>





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## REQUALIFICATION DU PLATEAU PIETON DE DAX

### CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques

Orientation stratégique 1 : Mieux se déplacer dans le Grand Dax

Intention 1 : Avoir un programme voirie de qualité

Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Description de l'action	<p>Les rues piétonnes du centre-ville non incluses dans les programmes de travaux préalablement menés souffrent du vieillissement et de la dégradation des matériaux, anciens de plusieurs décennies. L'aspect et la nature du revêtement contreviennent à l'attractivité commerciale, au confort de la déambulation et offrent une image dégradée nuisant à l'image d'ensemble.</p> <p>La réfection en harmonie avec les secteurs déjà traités s'avère indispensable pour l'attractivité commerciale et pour agir en effet levier auprès des propriétaires de rez-de-chaussée commerciaux, logements.</p> <p>Elle sera précédée d'une reprise des réseaux d'assainissement eaux usées et eau pluviale, ainsi que d'adduction d'eau potable existants.</p>
Partenaires	<p>Etat</p> <p>Ville de Dax</p>

Nature des dépenses	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Travaux de réhabilitation des réseaux	205 000	525 000	670 000	355 000		1 755 000
Mobilier urbain	40 000	100 000				140 000
Travaux d'aménagement urbain	450 000	1 330 000	2 110 00	650 000	890 000	5 430 000
<b>Coût Total</b>	<b>695 000</b>	<b>1 955 000</b>	<b>2 780 000</b>	<b>1 005 000</b>	<b>890 000</b>	<b>7 325 000</b>

Le coût global de cette opération est estimé à 7 325 000 € HT et s'étalera de 2021 à 2025.



RUES	TRAVAUX	ESTIMATION HT
Neuve / de la halle	VRD	450 000
Mirailh /Borda	réseaux	205 000
	VRD	1 030 000
St Pierre	réseaux	485 000
	VRD	1 030 000
tête pont vieux / toro	réseaux	40 000
	VRD	300 000
Neuve / Eyrose	réseaux	470 000
	VRD	1 080 000
Carmes	réseaux	200 000
	VRD	650 000
St Vincent	réseaux	355 000
	VRD	890 000

Les secteurs de la première tranche de travaux « Rues Neuve-rue de la Halle et Mirailh-Borda » ont déjà fait l'objet d'une subvention DSIL de 204 369 €

Il a été obtenue une subvention DETR 2021 sur la seconde tranche du programme, correspondant aux secteurs Saint Pierre et « tête du pont vieux-rue du Toro », estimée à 1 855 000 € **La subvention à hauteur de 30%, est de 556 500 €**

Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du parcours commercial</li> <li>- Amélioration de la part du végétal (maîtrise des eaux pluviales et lutte contre les ilots de chaleur)</li> </ul>

**Les demandes de subvention DETR seront faites chaque année pour financer ce programme pluriannuel**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

**AMENAGEMENT DE LA RUE DU POUY – CHEMINEMENTS MIXTES  
PIETONS ET CYCLISTES – SECURISATION DES CARREFOURS**

**REAMENAGEMENT ECLAIRAGE PUBLIC**

**Commune de Saint-Vincent-de-Paul**

**CRTE du Grand Dax**

**Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques**

**Orientation stratégique 1 : Mieux se déplacer dans le Grand Dax**

**Intention 1 / avoir un programme voirie de qualité et intention 2 /**

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL – 40990
Description de l'action	<p>Les orientations d'aménagement ont été définies avec la Direction de l'aménagement du département des Landes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de la voirie et de ses abords (4 rues et voies),</li> <li>- Création de cheminements mixtes pour piétons et cyclistes (type voie verte) et de traversés piétonnes sécurisés et conformes aux normes d'accessibilité. Sur la portion de voie comprise entre la mairie et le stade, la voie verte sera implantée côté SUD. Sur la portion de voie comprise entre le stade et l'avenue des platanes, la voie verte sera implantée côté OUEST. Une traversée piétonne sécurisée permettra le basculement du cheminement des piétons et des cyclistes au niveau du parking de stade. Sur la route du stade, la voie verte sera implantée à l'EST.</li> <li>- recalibrage de la chaussée existante et bordurage de la rive recevant les voies vertes, création de trottoirs et de poches de stationnements créant des chicanes pour réduire la vitesse des usagers et générer un sentiment d'apaisement et de sécurité,</li> <li>- le renforcement de la signalisation horizontale (marquage et résine),</li> <li>- réaménagement de l'éclairage public existant (leds)</li> </ul>
Partenaires	COMMUNE – ETAT – CD40 – CAGD – SYDEC – ENEDIS Réalisation : 2022 – 2023
Coût prévisionnel	500 000.00 € HT (+330k€ autres txv = 830 000 € HT)
Plan de financement	VOIRIE :



**AGENCE  
 NATIONALE  
 DE LA COHÉSION  
 DES TERRITOIRES**

Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT (travaux voirie)	Taux	Montant de la Subvention demandée
DSIL/DETR 2022	400 000.00 € HT	40%	160 000.00 € HT
DSIL/DETR 2023	100 000.00 € HT	40%	40 000.00 € HT
CD40 (amen. Pol)			16 000.00 € HT
sous total			216 000.00 € HT
Fonds propres 2022			184 000.00 € HT
Fonds propres 2023			100 000.00 € HT
Emprunts			
Autres			
sous total			284 000.00 € HT
Total général de financement			500 000.00 € HT

(pour mémoire autres travaux concomitants avec financements propres)  
**ELECTRICITE :**

Intitulé des participations	Dépense HT (travaux)	Taux	Montant de la Subvention demandée
SYDEC	330 000.00 € HT		165 000.00 € HT
ENEDIS			49 000.00 € HT
CAGD (schéma cycle à venir)	170 000.00 € HT		170 000.00 € HT
sous total			384 000.00 € HT
Fonds propres 2022			116 000.00 € HT
Emprunts			
Autres			
sous total			116 000.00 € HT
Total général de financement			500 000.00 € HT

La réalisation de la voie verte est par ailleurs estimée à 170 000 € (MOA CAGD en fonction de la réalisation du schéma cycles)

Calendrier

DEBUT DES TRAVAUX : janvier 2022  
 FIN DES TRAVAUX : mars 2023

Indicateurs d'évaluation proposés

Efficacité énergétique de l'éclairage public / année N-1 (2023-2022) –  
 apaisement des déplacements doux (axe écoles / services publics et zones habitées, pôle sportif)





# Schéma directeur des liaisons douces sur le territoire du Grand Dax

## CRTE Grand Dax

**Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques**

**Orientation stratégique 1 : Mieux se déplacer dans le Grand Dax**

**Intention 2 : Offrir à nos habitants des alternatives au tout voiture dans les déplacements du quotidien et des loisirs**

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Grand Dax
Description de l'action	<p>La pratique du vélo est en pleine expansion, la France s'est fixée un objectif de 12% de part modale vélo à l'horizon 2030 pour 2,7% en 2019.</p> <p>Le potentiel d'usage du vélo est très important ; il s'agit d'un mode de déplacement et un loisir particulièrement efficace, avec des bénéfices sur la qualité de l'air, la santé, l'attractivité des villes, l'environnement... Il est nécessaire de renforcer les efforts en faveur du développement du vélo.</p> <p>Afin d'y parvenir, différentes actions sont à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en termes d'aménagement (infrastructures dédiées, partage de la voirie, traitement des discontinuités, stationnement sécurisé...)</li><li>- en termes d'accompagnement (offre de services, appui au changement de pratique...).</li></ul> <p>En matière d'infrastructures dédiées, la commission Transports et mobilités douces, en concertation avec les communes, a mené depuis septembre 2020 un important travail de recensement des liaisons à créer sur le territoire.</p> <p>Il en ressort que pour relier les vingt communes et les principaux pôles d'attractivité, il est nécessaire d'aménager environ 150 kilomètres d'infrastructures.</p> <p><b>La compilation de ces tracés constitue le schéma directeur des liaisons douces du Grand Dax.</b></p>



	<p>Considérant les moyens matériels et financiers, ces travaux ne pourront être finalisés qu'à l'horizon 2045.</p> <p>Les six tracés étant ressortis comme les plus stratégiques sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dax – Saint-Paul-lès-Dax – Mées – Angoumé – Rivière-Saas-et-Gourby ;</li> <li>- Dax – Tercis-les-Bains ;</li> <li>- Dax – Narrosse – Saugnac-et-Cambran ;</li> <li>- Dax – Narrosse ;</li> <li>- Saint-Paul-lès-Dax – Saint-Vincent-de-Paul – Téthieu ;</li> <li>- Saint-Paul-lès-Dax – Herm.</li> </ul> <p>Cela correspond à 60 kilomètres environ à aménager.</p> <p>La réalisation de ces six tracés a l'avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'assurer un maillage nord – sud, est – ouest, rural – urbain ;</li> <li>- de connecter le territoire à Bayonne, au littoral via Herm et Saubusse, à la voie verte de Chalosse ;</li> <li>- d'offrir des itinéraires ludiques et/ou utilitaires ;</li> <li>- d'améliorer le tracé de la Scandibérique (EuroVelo 3), qui est une véloroute européenne reliant Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Sur le territoire, elle passe sur les communes de Rivière-Saas-et-Gourby, Angoumé, Mées, Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Saint-Vincent-de-Paul et Téthieu.</li> </ul> <p><b>Parmi ces 6 itinéraires stratégiques, l'itinéraire reliant Dax et Saint-Paul-lès-Dax à Mées, puis Angoumé et Rivière-Saas-et-Gourby ressort comme l'itinéraire prioritaire.</b> En effet, la création d'une voie douce sur cet axe permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déplacements utilitaires (relie les communes périphériques au cœur d'agglomération) et ludiques (en partie le long de l'Adour) ;</li> <li>- la desserte d'un nombre conséquent de communes et donc d'usagers;</li> <li>- la connexion avec la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud.</li> <li>- l'amélioration du tracé de la Scandibérique.</li> </ul> <p><b>Pour ces 4 raisons, il semble opportun de débiter les travaux de ce schéma directeur en faveur des mobilités douces par cet itinéraire.</b></p> <p>La fiche "schéma directeur des liaisons douces" jointe fera l'objet d'une fiche dédiée par tracé, au fur et à mesure de leur avancement</p>
--	---





## AMENAGEMENT VOIE VERTE - HEUGAS

### CRTE du Grand Dax

<p>Ambition 4 : Mettre la transition écologique au coeur de nos politiques publiques                  Orientation stratégique 1 : Mieux se déplacer dans le Grand Dax                  Intention 2 : Offrir à nos habitants des alternatives au tout voiture dans les déplacements du quotidien et des loisirs</p>	
Maître d'ouvrage	Commune de Heugas
Description de l'action	<p>La commune projette la création d'une « voie verte » d'une longueur de 700 m, dans le cadre de l'aménagement global du bourg. Cette voie va relier le centre bourg (avec les services tels que groupe scolaire, mairie, salles municipales, médiathèque, commerces, services, etc...) à une zone pavillonnaire de 100 logements environ. Cette liaison douce, aménagée le long d'une départementale (RD 13) permettra</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De sécuriser le cheminement des habitants du lotissement, des riverains, des enfants, des sportifs (marcheurs, cyclistes, ...)</li> <li>- D'éviter de recourir systématiquement à l'utilisation de véhicules automobiles pour des trajets courts</li> <li>- De réduire la vitesse des véhicules empruntant la départementale</li> </ul> <p>A ce jour, une étude de faisabilité a été effectuée par les services de la CAGD. Elle a été adressée à différents services (Etat – Département – CAGD) dans le cadre de recherche de financements. Ce dossier pourrait être confié au Département qui se substituerait à la CAGD.</p>
Partenaires	<p>Etat : demande DETR                  Département : Demande d'aide au titre des amendes de police et recherche autres financements possibles                  CAGD : fonds de concours au titre de l'investissement des communes rurales à solliciter</p>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissement                  Les travaux sont estimés à <b>250 000 € HT</b>                  (Création d'une voie de 2.5 m à 3 m de large – curage et busage de fossés – récupération des eaux d'infiltration provenant des propriétés riveraines – Mise en place de berlinoises pour maintien des cultures et des talus – création et amélioration des plateaux piétonniers pour traverser la route départementale.</p>



Plan de financement	DETR 2021 de 28% soit 70 000 € Amende de police sollicitée auprès du Département en 2021 Emprunt et Fonds propres (à déterminer en fonction du montant des aides qui seront attribuées)
Calendrier	Prochaine étape : Réalisation d'un relevé topographique par un géomètre / Préparation du DCE pour validation par le Conseil Municipal / Lancement d'une consultation d'entreprises Travaux prévus fin 2021 ou début 2022 Fin des travaux : avant fin 1 <sup>er</sup> semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration de la circulation – Réduction du recours aux véhicules automobiles pour effectuer des trajets de courte distance





## Création d'une voie verte, route de Sort – RD391 Commune de NARROSSE CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques

Orientation stratégique 1 : Mieux se déplacer dans le Grand Dax

Intention 2 : Offrir à nos habitants des alternatives au tout voiture dans les déplacements du quotidien et des loisirs

Maître d'ouvrage	Commune de NARROSSE
Description de l'action	Projet de créer une voie verte le long de la route de Sort (RD 391) sur une distance de 430 mètres, qui fera bénéficier aux habitants d'une déserte locale à vélo. Cet aménagement va permettre de connecter, en toute sécurité, l'école à un ensemble d'équipements publics, tels que le centre de loisirs ou la maison dédiée aux associations, et de permettre une circulation sécurisée aux habitants du futur lotissement à vocation sociale.
Partenaires	La maîtrise d'œuvre a été confiée par convention à la CAGD.  Le département, les associations d'usagers.
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 193 773.31€ HT (dont 185 613.31€ HT de travaux)
Plan de financement	DSIL : 69.85% des travaux soit 129 650.65 € <i>Rien n'a été attribué pour le moment</i> CAGD (CD 40 – Schéma cycle) : 25% d'une dépense de 47 472 € soit 11 868 € CD40 amendes de police : 30% d'une dépense de 45 000 € soit 13500€ Fonds propres 20% soit 38 754.66 €
Calendrier	Dépôt travaux : juillet/ août 2021 Fin travaux : septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb de ml de voie cyclable et piétonne créée
	Fréquence d'utilisation par les usagers



## Schéma directeur des liaisons douces

### Création d'une voie verte Route de Tercis, entre l'EALAT et le carrefour Nungesser et Coli à Dax

#### CRTE Grand Dax

**Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques**

**Orientation stratégique 1 : Mieux se déplacer dans le Grand Dax**

**Intention 2 : Offrir à nos habitants des alternatives au tout voiture dans les déplacements du quotidien et des loisirs**

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération du Grand Dax			
Description de l'action	<p>Il s'agit de créer une voie verte d'un kilomètre linéaire longeant la route de Tercis, depuis l'EALAT (Ecole de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre) jusqu'au carrefour avec la rue du Château d'eau et l'avenue Nungesser et Coli.</p> <p>Cet aménagement permettra notamment aux effectifs de l'EALAT (325 personnes) et aux habitants du quartier de Saubagnacq de bénéficier d'une circulation sécurisée des cyclistes et des piétons, sur cet axe important en terme de circulation de véhicules motorisés et, de rejoindre la partie nord de la Route de Tercis déjà aménagée en bande cyclable et menant vers le centre de Dax.</p> <p>Les travaux, programmés pour le dernier trimestre 2021, sont portés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, et s'inscrivent dans le cadre de son schéma cycle.</p>			
Partenaires	Etat / Région/Département			
Coût prévisionnel	166 665,55 € HT			
Plan de financement	<b>Aides sollicitées</b>	<b>Dépense HT</b>	<b>Taux</b>	<b>Subvention demandée</b>
	Conseil départemental	166 665.55 €	23%	38 333.07 €
	Ministère des Armées	166 665.55 €	20%	33 333.11 €
	DSIL	166 665.55 €	37%	61 666.25 €
Calendrier	Travaux fin 2021 début 2022			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de l'accidentologie sur une route aujourd'hui non sécurisée</li> <li>- Augmentation du linéaire cyclable du territoire</li> </ul>			





# Fiche action cadre : Fonds de concours communautaire pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux

## 1- Contexte et enjeux

Depuis 2010, dans le cadre de son premier Plan Climat Energie Territorial, le Grand Dax a encouragé et participé financièrement, via un fonds de concours, à la rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux (SIVU RPI).

Afin de respecter les objectifs de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a décidé de créer un nouveau fonds de concours par délibération en date du 18 février 2020.

## 2- Bâtiments concernés

Ce règlement d'intervention s'applique à tous les bâtiments communaux ou intercommunaux existants dont les logements communaux conventionnés.

## 3- Travaux cofinancés par le Grand Dax

### ❖ Travaux d'économies d'énergie et de confort d'été

	Critère de performance exigé	Participation du Grand Dax		Montant maxi
		Si isolant conventionnel :	Si isolant biosourcé*2 :	
Isolation de combles ou de toitures	Risolant $\geq 6 \text{ m}^2\text{K/W}$	<b>40 % du montant HT hors subvention</b>	<b>50 % du montant HT hors subvention</b>	40 000 €
Isolation des murs	Risolant $\geq 3,7 \text{ m}^2\text{K/W}$			
Isolation des planchers bas*1	Risolant $\geq 3 \text{ m}^2\text{K/W}$			
Pose de fenêtre, fenêtre de toiture ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	Fenêtre de toiture : $U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2\text{.K}$	<b>50 % du montant HT hors subvention</b>		
	Autres fenêtres et portes-fenêtres : $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{.K}$			
Ventilation double flux avec récupérateur de chaleur efficace	1/Efficacité de récupération de l'échangeur $\geq 75\%$ 2/ Puissance électrique absorbée du caisson de ventilation $\leq 0,35 \text{ W}/(\text{m}^3/\text{h})$ par ventilateur au débit nominal (filtres et échangeurs inclus)			
VMC simple flux à débit d'air constant ou modulée	Puissance électrique absorbée du caisson de ventilation $\leq 0,3 \text{ W}/(\text{m}^3/\text{h})$ au débit nominal. Pour VMC modulée : avis technique du CSTB valide			
Systèmes de régulation, de programmation, de comptage, de gestion centralisée	/			
Eclairage LED	Efficacité lumineuse $\geq 90 \text{ lumens/W}$			

\*1 Plancher bas situé sur un sous-sol non chauffé, sur un vide sanitaire ou sur un passage ouvert.

\*2 Isolants bio-sourcés d'après l'arrêté du 19/12/2012 : isolants issus de la biomasse végétale ou animale.

Isolants bio-sourcés d'après le CSTB : liège, laine de chanvre, plume de canard, laine de bois, laine de mouton, fibres de bois, laine de lin, ouate de cellulose, laine de coton, paille, textiles recyclés, roseaux. Uniquement pour les locaux occupés suivants : école, mairie, salle de sport, salle des associations, etc. (hors église, local d'archives, local technique).





❖ **Systèmes de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire**

	Performances exigées		Participation du Grand Dax	Montant maxi
Chaudière collective à Haute Performance Énergétique (HPE)	1-L'isolation du bâtiment doit être réalisée au préalable pour réduire la taille des équipements de chauffage. Le prérequis minimal pour bénéficier du fonds de concours est l'isolation en toiture $R \geq 6 \text{ m}^2\text{K/W}$ 2- Equipement uniquement autorisé dans les communes raccordées au réseau gaz naturel	Efficacité énergétique saisonnière $n \geq 90\%$	<b>50 % du montant HT hors subvention</b>	10 000 €
PAC de type Air/Air <sup>1</sup>	COP $\geq 3,9$ Puissance nominale $\leq 12 \text{ kW}$			3 500 €
PAC de type Air/Eau et Eau/Eau <sup>2</sup>	COP $\geq 3,4$			15 000 €
Chauffe-eau thermodynamique <sup>3</sup>	COP $\geq 2,4$			10 000 €
Chauffe-eau solaire <sup>4</sup>				15 000 €
Calorifugeage d'une installation de production ou de distribution de chaleur ou d'eau chaude sanitaire				10 000 €

<sup>1</sup>: Uniquement pour les bâtiments résidentiels.

<sup>2</sup>: Ne donnent pas lieu à une aide les PAC installées en relève d'une chaudière à haute performance énergétique et les PAC utilisées uniquement pour la production d'eau chaude sanitaire.

<sup>3</sup>: Uniquement pour les bâtiments résidentiels.

<sup>4</sup>: Sous réserve d'une étude de faisabilité et de dimensionnement et hors capteurs hybrides.

En vue d'être éligibles, les pompes à chaleur et les chauffe-eaux solaires collectifs qui seront installés devront également respecter ces critères :

→ **Pour les pompes à chaleur** : Le produit doit être certifié NF PAC, Eurovent ou présenter le Label EHPA ou l'Ecolabel européen ou des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes.

L'installateur doit disposer de la qualification ou certification professionnelle suivante :

- PAC air/air : QUALIPAC, QUALIBAT 53.11, 53.12, 53.13, 53.14, 53.61, 54.12, 54.13, 54.14, 83.21, 86.11, CERTIBAT Rénovation énergétique, QUALIFELEC TH2, TH3, PACC1, PACC2, PACC3, Qualiclimafroid B200, B201, PAC 400, PAC 402.
- PAC air/eau : QUALIPAC, QUALIBAT 53.11, 53.12, 53.13, 53.14, 53.61, 83.21, 86.11, CERTIBAT Rénovation énergétique, QUALIFELEC TH2, TH3, PACC1, PACC2, PACC3, Qualiclimafroid B200, B201, PAC 401, PAC 403.
- PAC eau/eau, sol/sol, sol/eau : QUALIPAC, QUALIBAT 53.11, 53.12, 53.13, 53.14, 53.61, 83.11, 83.12, 86.11, CERTIBAT Rénovation énergétique, QUALIFELEC TH2, TH3, PACC2, PACC3, Qualiclimafroid B200, B201, PAC 401, PAC 403.

→ **Pour les chauffe-eaux solaires collectifs** : les appareils doivent être certifiés CSTBat, Solarkeymark ou présenter des caractéristiques de performance et de qualité équivalentes basées sur les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011 par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou tout autre organisme d'accréditation signataire de l'accord européen multilatéral pertinent pris dans le cadre de European co- opération for Accreditation (EA), coordination européenne des organismes d'accréditation.

Les critères de performance énergétiques exigés dans le cadre de ce règlement sont issus des opérations standardisées d'économies d'énergie pour lesquelles une valeur forfaitaire de certificats d'économies d'énergie





(CEE) a été définie. Les fiches complètes sont disponibles sur le site du Ministère de de la Transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/operations-standardisees-deconomies-denergie>

#### 4- Dépenses éligibles

Les dépenses relatives au coût des travaux (fourniture et pose) sont éligibles, dont la dépose et la mise en décharge des ouvrages et équipements existants.

Ne sont pas pris en compte :

- Le coût de la main d'œuvre pour les travaux réalisés en régie
- Le coût des travaux non spécifiques aux performances énergétiques

Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours (hors FCTVA).

Le Grand Dax interviendra donc à hauteur de 50% maximum du montant HT des travaux, hors subvention.

**Ce nouveau fonds de concours a déjà permis de financer les projets suivants :**

Tiers	Objet	Del Agglo	Dec Agglo	Signatures	Dépense
Candresse	Bâtiment Mairie	18/02/2020		06/07/2020	24 658,67 €
Saugnac et Cambran	Presbytère et salle polyvalente	18/11/2020		08/01/2021	16 481,97 €
Bénesse les Dax	Salle de Sports	18/11/2020		08/01/2021	7 438,50 €
Mées	Divers bâtiments	18/11/2020		08/01/2021	19 983,42 €
Rivière Saas et Gourby	Salle polyvalente	18/11/2020		08/01/2021	8 975,05 €
Saint Pandelon	Hall des Sports	10/03/2021		25/05/2021	10 429,95 €
Herm	Cantine Salle des Aînés	26/05/2021		21/06/2021	9 100,70 €
Yzosse	Eglise	26/05/2021		21/06/2021	784,25 €
Oeyreluy	Mairie et Groupe scolaire	10/03/2021		25/05/2021	5 137,97 €
SIVU RPI BEN/HEUGAS..	Bureau SIVU	10/03/2021			1 798,79 €
Téthieu	Mairie et salle des Associations	en cours			1 826,50 €
Téthieu	Salle des Fêtes+ Presbytère	21/07/2021			11 247,31 €
Mées	Menuiserie ecole	29/09/2021			4 094,49 €
Candresse	Local comité des fêtes	14/12/2021			4860,71 €
Heugas	Local communal (Bureaux)	14/12/2021			1 671,29 €
Riviere Saas et Gourby	Boulangerie Epicerie	14/12/2021			19 632,71 €
Tercis les bains	Presbytère Rénovation				3 300,00 €
Heugas	Menuiserie logement communal				non connu
Candresse	Luminaires Hall des Sports				7 500,00 €



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## PROJET MENUISERIES ECOLE DE MEES

### CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : Mettre la transition écologique au coeur de nos politiques publiques	
Maître d'ouvrage	Mairie de Mées Menuiserie de l'Ecole
Description de l'action	Au cours des dernières années, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de réhabilitation des bâtiments afin de valoriser le patrimoine communal et de réduire les dépenses d'énergie. Il a été décidé de changer toutes les menuiseries sur plusieurs années budgétaires.
Partenaires	Grand Dax
Coût prévisionnel	8 188.89 HT – Dépenses d'investissement
Plan de financement	Fonds de concours CAGD 50% soit 4 094.49 HT
Calendrier	Eté 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de la consommation d'énergie du bâtiment





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## PROJET MENUISERIES SALLE DES FÊTES MEES

### CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : Mettre la transition écologique au coeur de nos politiques publiques	
Maître d'ouvrage	Mairie de Mées Menuiseries de la Salle des Fêtes
Description de l'action	Au cours des dernières années, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de réhabilitation des bâtiments afin de valoriser le patrimoine communal et de réduire les dépenses d'énergie. Il a été décidé de changer toutes les menuiseries sur plusieurs années budgétaires.
Partenaires	<b>CAGD</b> (Fonds de concours rénovation énergétique) en attente, projet non commencé <b>Etat DETR</b>
Coût prévisionnel	63 631.00 HT – Dépenses d'investissement
Plan de financement	Prévisionnel Fonds de concours CAGD 30 % soit 19 089.30 € DETR 40 % soit 25 452.40 € Autofinancement 30 % HT soit 19 089.30 € <b>14 364 € de DETR avec école</b>
Calendrier	Automne 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de la consommation d'énergie du bâtiment



## Rénovation de l'école élémentaire de NARROSSE et création de deux classes supplémentaires CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : Mettre la transition écologique au coeur de nos politiques publiques	
Maître d'ouvrage	SIVU NARROSSE CANDRESSE YZOSSE
Description de l'action	Projet de rénovation de l'école élémentaire de Narrosse (4 salles de classe, 2 blocs sanitaires, dégagements) datant des années 70, devenue vétuste et énergivore. Rénovation de la cour de l'école en raison de sa dangerosité (bitume soulevé par les racines d'arbres). Création d'un préau et de deux classes supplémentaires afin de répondre aux besoins liés à l'accueil de nouvelles populations.
Partenaires	ETAT / Département/ CAGD/ Commune de NARROSSE / CANDRESSE/ YZOSSE Association de parents d'élèves / Enseignants
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 525 460 € HT (dont 480 000 € HT de travaux)
Plan de financement	DETR : 28% accordés soit 135 000 € CD40 : fonds de réno énergétique : 48 837 € CAGD : fonds de réno énergétique : 40 000 €
Calendrier	Dépôt travaux : septembre 2021 Fin travaux : août 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergie générées sur la partie rénovée
	Evolution des effectifs scolaires





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Projet de rénovation des vestiaires et tribunes du stade municipal de NARROSSE

### CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques	
Maître d'ouvrage	Commune de NARROSSE
Description de l'action	<p>Projet de rénovation énergétique et de restructuration du bâtiment abritant les vestiaires et tribunes du stade municipal, datant des années 1970 et devenu vétuste. L'objectif est d'offrir aux joueurs de l'association de rugby et particulièrement aux enfants de l'école de rugby, ainsi qu'au public, un équipement permettant un accueil dans de bonnes conditions.</p> <p>Ce nouvel équipement sera également mutualisé avec l'association de tennis.</p> <p>Des synergies pourraient également être créées afin de mettre cet outil à disposition des écoles et éventuellement du Collège d'ALBRET.</p>
Partenaires	CAGD/ Associations de rugby et de tennis/ Ecoles/ Collège d'Albret
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 560 867 € HT (dont 511 648 € HT de travaux)
Plan de financement	DSIL (notifiée) : 57.8% des travaux soit 295 733 € CAGD (fonds de concours réno énergétique) : 40 000 € Fonds propres : 220 504 €
Calendrier	Dépôt PC : juillet 2021 Début travaux : octobre 2021 Fin travaux : avril 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergie du bâtiment
	Fréquence d'utilisation des équipements



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Rénovation énergétique école maternelle, cantine et ancien logement de fonction école Jules Barrouillet

**Saint-Paul-lès-Dax**

**CRTE du Grand Dax**

### Ambition 4 : mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques

Maître d'ouvrage	Ville de Saint-Paul-lès-Dax
Description de l'action	<p>L'objet de l'opération est la rénovation thermique et énergétique avec extension du bâtiment de l'école maternelle et du logement de fonction à proximité utilisé en salle périscolaire, et de la cantine du Groupe Scolaire Jules Barrouillet à Saint-Paul-lès-Dax.</p> <p>Les travaux portent à la fois sur l'amélioration thermique et les aménagements intérieurs induits, mais aussi sur plusieurs extensions. Ils comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réfection globale des réseaux intérieurs de distribution de chauffage (et l'abandon des réseaux en vide-sanitaire), la dépose des émetteurs existants et l'installation de panneaux rayonnants eau chaude en plafond des locaux chauffés, les travaux afférents ;</li> <li>• La réfection du réseau d'alimentation chauffage de l'école maternelle, depuis la chaufferie du bâtiment cantine</li> <li>• La création du réseau d'alimentation chauffage depuis la maternelle vers l'ancien logement de fonction avec pénétration dans le bâtiment et sous-station (ECS prévue par cumulus)</li> <li>• La création faux-plafonds modulaires (performances acoustiques associées) dans tous les locaux avec intégration de nouveaux équipements d'éclairage basse consommation, et l'intégration des panneaux rayonnants de chauffage, les travaux afférents ;</li> <li>• La mise en œuvre d'une ventilation mécanique double flux avec récupération de calories sur échangeur, possibilité de by pass sur cet échangeur. Tous les réseaux de reprise et soufflage, toutes les bouches/grilles/diffuseurs associés, tous les calorifuges associés, tous travaux afférents (raccordements électriques, gestion/régulation etc...)</li> <li>• Le remplacement de toutes les menuiseries extérieures, avec l'intégration d'ensemble neufs performants thermiquement, acoustiquement, et permettant une gestion optimale du confort intérieur, occultations ou protections solaires associés ;</li> <li>• La réfection et isolation thermique des toitures terrasses, reprise de l'ensemble des étanchéités, traitement des acrotères, évacuations eaux pluviales, les travaux afférents ;</li> </ul>





	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales ;</li> <li>• La création de panneaux photovoltaïques sur les toits de la maternelle et de l'ancien logement de fonction ;</li> <li>• La création d'une coursive abritée entre l'école maternelle et l'ancien logement de fonction ;</li> <li>• Le réaménagement de l'espace bureau/vestiaires de la cantine en réfectoire ;</li> <li>• La construction des différentes extensions ;</li> <li>• Remplacement chambre froide pour en améliorer la fonctionnalité au moment des livraisons ;</li> <li>• Travaux intérieurs de finitions, second œuvre, corps d'états architecturaux.</li> </ul> <p>Les bâtiments concernés représentent une surface utile chauffée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole maternelle : 730 m<sup>2</sup></li> <li>- Cantine : 284 m<sup>2</sup></li> <li>- Ancien logement de fonction : salle périscolaire : 95 m<sup>2</sup></li> </ul>	
Partenaires	<p>L'équipe enseignante est associée ainsi que le personnel de l'UEMA et les agents de la ville.</p> <p>La directrice de l'école maternelle fait partie du comité de dialogue pour le choix du groupement.</p>	
Coût prévisionnel	Dépense totale HT prévisionnelle de l'opération	1 601 876,81 € HT
	Dépense totale HT prévisionnelle des travaux	1 507 174,81 € HT
	Dépense HT d'exploitation/maintenance	54 916,56 € HT
Plan de financement	DSIL rénovation énergétique	511 787 € (aide attribuée)
	Conseil départemental des Landes : aide à la construction, la restructuration ou la réhabilitation des bâtiments scolaires du premier degré	135 000€ (demande réalisée)
	CAGD : fonds de concours amélioration performance énergétique bâtiments publics	40 000€ (demande réalisée)
	FEDER : rénovation énergétique bâtiment	Fiche de demande préalable en cours
	CAF : aide pour l'investissement pour l'accueil de service périscolaire	Demande à réaliser
Calendrier	<p>La forme de marché public retenu par la Ville de Saint-Paul-lès-Dax est un Marché Public Global de Performance, au sens de la réglementation en vigueur en termes de marchés publics.</p> <p>Ce marché intègre la conception, la réalisation des travaux et l'exploitation technique et la maintenance des bâtiments rénovés.</p> <p>Choix d'une AMO : HTM : 20 avril 2021</p> <p>Notification marché : 16 novembre 2021</p> <p>Dépôt permis de construire : 1<sup>er</sup> décembre 2021</p> <p>Début des travaux : février 2022</p> <p>Fin des travaux : 31 octobre 2022</p> <p>Fin exploitation /maintenance : 31 octobre 2025</p>	



Indicateurs d'évaluation proposés	L'objectif de performance énergétique sera celui du label Effinergie Rénovation pour les bâtiments tertiaires, à savoir : - consommation globale conventionnelle (au sens RT ex) du projet = Cep projet (en kWh ep / m <sup>2</sup> ) < consommation globale conventionnelle (au sens RT ex) de référence = Cep ref (en kWh ep / m <sup>2</sup> ) – 40% :
	<b>Cep projet &lt; Cep ref – 40%</b>
	<b>Les extensions respecteront la RT2012 et atteindront le niveau E2C1 du label E+C-.</b>
	L'objectif de confort sera formalisé sous forme d'une T° intérieure maximale à ne pas dépasser dans certains locaux pendant une période fixée entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 30 septembre. - la T° intérieure des zones identifiées (plusieurs pièces de référence désignées avec des orientations et dispositions différentes) sera inférieure à 27°C entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 30 septembre (pour des T° extérieures ne dépassant pas 32°C).





## Téthieu rénovation énergétique de la salle des fêtes et du presbytère

### CRTE du Grand Dax

Ambition 4 : mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques r

Maître d'ouvrage	Commune de TETHIEU Mairie 373 rue de l'église 40990 TETHIEU
Description de l'action	Rénovation pour obtenir des économies d'énergie
Partenaires	La commune est propriétaire des locaux. A terme les locaux resteront communaux.
Coût prévisionnel	67 677€ HT Changement de menuiseries, isolation, changement du système d'éclairage
Plan de financement	DSIL 2021 : 34 606€ FDC CAGD : 11 247€ Fonds propres : 11 824€
Calendrier	Début des travaux en novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergie



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX BOULANGERIE & EPICERIE RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY CRTE du Grand Dax

### Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques

Maître d'ouvrage	<b>COMMUNE DE RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY</b>
Description de l'action	Le présent projet consiste en la rénovation des menuiseries des bâtiments communaux de la boulangerie et de l'épicerie ainsi que de leurs logements d'habitation. Actuellement, les menuiseries sont en simple vitrage et d'une ossature défectueuse. La rénovation des menuiseries des deux bâtiments répond aux critères d'éligibilité du règlement communautaire.
Partenaires	ETAT : DSIL ou DETR CAGD : Fonds de concours pour rénovation thermique.
Coût prévisionnel	Travaux boulangerie ..... 24 966.28 € HT Travaux épicerie ..... 30 726.32 € HT Total ensemble ..... 55 692.60 € HT
Plan de financement	Montant total du projet : ..... 55 692.60 € HT Subvention DETR 40 % ..... 22 277.04 € HT 20% obtenus soient 11 200 CAGD FDC Rén.Thermique ..... 19 633 € HT Reste à la charge de la commune... 16 707.78 € HT
Calendrier	Travaux programmés pour 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de la consommation d'énergie du bâtiment, Confort d'isolation et acoustique.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## RENOVATION EXTERIEURE DES BATIMENTS COMMUNAUX HEUGAS CRTE du Grand Dax

**Ambition 4 : mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques**  
**Promouvoir la rénovation énergétique**

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE HEUGAS
Description de l'action	Des bâtiments appartenant à la commune (logement – bureaux – cabinet de kinésithérapie - mairie), situés dans le bourg, nécessitent des travaux de remise en état (travaux de peinture – rénovation des avant-toits et de la zinguerie – changement de menuiseries, etc...). Ces travaux seront réalisés afin de prolonger la durée de vie des bâtiments et dans un souci d'amélioration du cadre de vie. Certains travaux seront engagés dans le but de réaliser des économies d'énergie (changement de menuiseries notamment)
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Travaux de peinture façades et avant-toits (logement et bâtiment Rte de Mahourat à Heugas) : 12 275.60 € HT Travaux de zinguerie (logement et bâtiment Rte de Mahourat à Heugas) : 14 526.44 € HT Travaux sur toiture de la mairie : 11 211 € HT Travaux de traitement façade mairie : 2 930 € HT Travaux réfection avant-toits cabinet de kinésithérapie et nettoyage couverture : 4 184 € HT Travaux de changement de menuiseries (bureaux Rte du Massey) : 5 172.56 € HT Travaux changement de menuiseries Foyer Rural : 15 800 € HT <b>Soit un total de travaux (estimation au 30/06/2021) : 66 099.60 € HT</b>
	A solliciter : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Etat au titre de la DETR</li> <li>- Le Département au titre du FEC</li> <li>- La CAGD : Fonds de concours (commune rurale – Plan Climat Energie) 1 671,29 € pour bureaux route de Massey</li> </ul>
Calendrier	Réalisation des travaux prévue sur les exercices 2021-2022 en fonction d'attribution des aides, fonds de concours et de l'auto-financement disponible
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration du cadre de vie pour les habitants Economie d'énergie





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## **Reconstruction d'une déchetterie Commune de Narrosse – MOA CAGD CRTE du Grand Dax**

**Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques**

**Maître  
d'ouvrage** **Communauté d'Agglomération du Grand Dax**

**Description de  
l'action**

Infrastructures de service public

Le Grand Dax, compétent en matière de collecte des déchets, gère, à ce titre la collecte sélective. Celle-ci repose sur deux types d'infrastructures : les points d'apport volontaire d'emballages, destiné à collecter les 5 flux actuels (papier, tétrapak cartons, boîtes métalliques, verre, bouteilles plastiques) et les déchetteries, destinées à tous les déchets non ménagers.

4 déchetteries (Narrosse, Saint Paul lès Dax, Heugas, Rivière Saas et Gourby) maillent le territoire.

Celles de Saint-Paul-lès-Dax et Rivière ont récemment été réaménagées, et celle de Heugas est fréquentée de manière plus faible, et correspond au besoin.

La déchetterie de Narrosse, construite au début des années 90, dessert la zone la plus dense du territoire, et voit sa fréquentation quotidienne monter jusqu'à 800 véhicules.

Elle ne répond pas plus aux enjeux de réemploi et de recyclage que nous impose la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Il est donc indispensable de réfléchir à un équipement d'une conception plus récente, correspondant aux modalités actuelles de tri des flux d'intrants, à la nécessité de sécuriser les circulations des engins et usagers, ayant une capacité adéquate avec le territoire desservi et sa dynamique démographique. Le projet envisagé par le Grand Dax permettra de plus de résorber une friche industrielle (ancienne usine de compostage des ordures ménagères). La nouvelle déchetterie sera construite sur ce site.

L'ambition de cette déchetterie d'un nouveau genre permettra de placer les citoyens au cœur de son fonctionnement et d'innover pour marquer la transition, en visant trois objectifs :

- Aller plus loin dans la réduction des déchets et dans le recyclage





	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer de nouvelles filières de tri et de recyclage</li> <li>- Améliorer les conditions d'accueil et d'usage, de vie au travail et créer du lien social</li> </ul> <p>Le concept est de créer un supermarché inversé permettant aux usagers de venir déposer les objets dont ils n'ont plus besoin et que d'autres peuvent venir prendre (le concept n'est pas une recyclerie, la finalité n'est pas la vente d'objets et la configuration spatiale n'est pas la même). Le principe est le suivant : « donnez – prenez – réemployez - recyclez ».</p> <p>La philosophie de nouveau genre de déchetterie est de penser l'objet comme une ressource, pas comme un déchet. Les usagers ne se pressent plus pour jeter, se débarrasser mais prennent le temps d'envisager leur déchet comme une éventuelle ressource utile pour un autre.</p> <p>Le parcours de l'utilisateur sur le site respectera le principe de la hiérarchie des modes de traitement des déchets : prévention / recyclage / traitement.</p>
Partenaires	ADEME – SITCOM Côte Sud des Landes, acteurs locaux du réemploi
Coût prévisionnel	Etudes (Moe, dossier d'autorisation ...) = 100 000 € Travaux : 2 200 000 €
Plan de financement	Grand Dax : 1 000 000 € ADEME : 300 000 € Etat : 1 000 000 €
Calendrier	Etudes fin 2021 et 2022 Autorisation en 2022 et 2023 Construction 2023 et 2024
Indicateurs d'évaluation	Taux d'enfouissement des flux entrants Taux de réemploi des flux entrants



## **Remplacement des lampes bulles consommatrices d'énergie – Modification des participations communales - SYDEC CRTE Grand Dax**

**Ambition 4 : mettre la transition au cœur de nos politiques publiques**

**Le SYDEC s'apprête à remplacer 12 000 luminaires de type « boule lumineuse » car projetant plus de 50 % de leur flux au-dessus de l'horizontale et extrêmement consommatrice d'électricité.**

**Le coût total de cette opération, qui devra être achevée au plus tard le 1er janvier 2025, s'élève à 15 M€.**

Cette démarche s'intègre dans une diminution importante des coûts d'éclairage public pour les collectivités. En effet, il convient de préciser que le coût de l'EP représente 25 % de la consommation totale d'électricité des communes landaises.

Les estimations indiquent que ce remplacement permettra une économie de 300 K€ pour toutes les communes du territoire des Landes.

Enfin, la division par 3 de la puissance électrique par lampe représente l'équivalent de la consommation annuelle de 500 foyers.

Toutes les communes landaises sont concernées par cette initiative.

Depuis le 1er janvier 2021, les 327 communes landaises, tant rurales qu'urbaines, sont adhérentes au Syndicat.

Le SYDEC, reconnu pour sa compétence technique, permettra ainsi de répondre efficacement à cette attente, tout en rationalisant l'aide publique au travers d'un seul acteur.

**La Préfecture des Landes a validé cette initiative en proposant de mobiliser la DETR au travers des CRTE :**

**Le montant annuel arrêté s'élève à 900 000 €. Cette aide se renouvellera sur 4 ans.**

Par ailleurs, il est demandé d'agréger les besoins par EPCI.

**Le financement se fera au travers des CRTE, signé par PETR ou EPCI, selon des modalités qui restent à préciser, avec une action agrégée sur les EPCI.**

### **Répartition des luminaires :**

AGGLOMERATION DU GRAND DAX	1767
AIRE SUR L'ADOUR	526
CHALOSSE TURSAN	387
CŒUR HAUTE LANDE	363
CÔTE LANDES NATURE	985
COTEAUX ET VALLEES DES LUYS	87
GRANDS LACS	1074





LANDES ARMAGNAC	69
MONT DE MARSAN AGGLOMERATION	1010
MAREMNE ADOUR CÔTE SUD	3452
MIMIZAN	243
PAYS ORTHE ET ARRIGANS	421
PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS	132
PAYS GRENAOIS	94
PAYS MORCENAI	410
PAYS TARUSATE	380
SEIGNANX	663
TERRES DE CHALOSSE	335

### Plan de financement :

	Participation Initiale	Taux	Nouvelle participation	Taux
<b>Communes Rurales</b>	948 943 €	45%	577 165 €	27%
SYDEC	1 159 820 €	55%	1 036 315 €	49%
Etat	- €	0%	500 000 €	24%
<b>TOTAL</b>	<b>2 108 763 €</b>	<b>100%</b>	<b>2 113 480 €</b>	<b>100%</b>
<i>FCTVA</i>	385 070 €		385 070 €	
<b>Communes urbaines</b>	1 265 258 €	75%	952 395 €	56%
SYDEC	421 752 €	25%	338 389 €	20%
Etat	- €	0%	400 000 €	24%
<b>TOTAL</b>	<b>1 687 010 €</b>	<b>100%</b>	<b>1 690 784 €</b>	<b>100%</b>
<i>FCTVA</i>	308 056 €		308 056 €	

### Le séquençage envisagé est le suivant :

- 2021 : 15 %
- 2022 : 25 %
- 2023 : 30 %
- 2024 : 30 %

Le gain estimé pour les communes (urbaines et rurales) s'élève à un total de 685 K€ par an.  
Un point régulier sera opéré avec les services préfectoraux sur l'état d'avancement de l'opération.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 040-244000675-20211214-DEL123\_2021-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## OPTIMISATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE DE BUGLOSE PAR LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

### Commune de SAINT-VINCENT-DE-PAUL CRTE du GRAND DAX

Ambition 4 : mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques Trouver des surfaces cohérentes pour développer l'énergie photovoltaïque				
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL – 40990			
Description de l'action	Le projet consiste à : - procéder à l'installation de 1000 m <sup>2</sup> (environ) de panneaux photovoltaïques sur le toit de salle polyvalente du quartier de Buglose de façon à autoconsommer l'électricité produite lors de l'utilisation des salles et de de revendre le surplus produit.			
Partenaires	COMMUNE – ETAT Réalisation : 2022			
Coût prévisionnel	200 000.00 € HT (travaux)			
Plan de financement	Intitulé des aides sollicitées	Dépense HT (travaux)	Taux	Montant de la Subvention demandée
	DSIL/DETR 2022	200 000.00 € HT	40%	80 000.00 € HT
	sous total			80 000.00 € HT
	Fonds propres			120 000.00 € HT
	Emprunts			
	Autres			120 000.00 € HT
	sous total			120 000.00 € HT
	Total général de financement			200 000.00 € HT
Calendrier	DEBUT DES TRAVAUX : avril 2022 FIN DES TRAVAUX : juin 2022			
Indicateurs d'évaluation proposés	Efficience énergétique du bâtiment / année N-1 (2022-2021 et 2023-2022) – mesure de la production électrique réinjectée dans le réseau			



## **PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS**

### **(PAPI) 2020-2026 DE L' AGGLOMERATION DACQUOISE**

### **CRTE Grand Dax**

**Ambition 4 : Mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques**

**Orientation stratégique 4 : Se réconcilier avec l'eau**

**Intention 1 : Gérer le risque inondation**

L'Institution Adour a élaboré, en lien avec le territoire, les acteurs et les partenaires, un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur 26 communes riveraines de l'Adour (d'Onard à Saubusse).

Cet outil a pour objectif de réduire les conséquences des inondations sur le territoire à risque important d'inondation de l'agglomération dacquoise et ses environs en **proposant 28 actions à mettre en place concernant diverses thématiques** (connaissance du risque, surveillance des crues, réduction de la vulnérabilité des biens et des populations, gestion des ouvrages de protection contre les inondations...).

Ce programme d'actions a été élaboré sur la base d'un diagnostic territorial de l'aléa inondation et des enjeux exposés et constitue le fruit d'une concertation de plus de 2 ans avec les différentes parties prenantes intervenant dans la prévention et la gestion des inondations, l'urbanisme, la gestion de crise, l'aménagement du territoire, ... Il a mobilisé en particulier les 4 EPCI-FP (Communauté d'agglomération du Grand Dax, Communautés de communes du Pays Tarusate, Terres de Chalosse et Maremne Adour Côte Sud), les syndicats de rivière (Adour moyen landais, Midouze, Luys, bas Adour maritime), les communes, le service départemental d'incendie et de secours, les gestionnaires de réseaux et infrastructures, ainsi que les partenaires institutionnels et financiers (État, agence de l'eau Adour-Garonne, Europe, Région Nouvelle-Aquitaine, Département des Landes).

Au-delà de l'accompagnement financier à venir, les services de l'État ont largement contribué à la labellisation d'un tel programme d'actions jusqu'alors inédit dans le département, grâce notamment à un appui méthodologique permanent en déclinaison d'un cahier des charges national. En particulier, une attention soutenue a été portée au respect d'une solidarité et d'un équilibre du programme d'investissements entre territoires ruraux et territoires urbains.



Ce PAPI s'insère dans un réseau de plus de 170 PAPI labellisés à ce jour en France pour un montant d'environ 750 M€ de fonds Barnier.

Ce PAPI a ainsi reçu un avis favorable des différentes instances décisionnelles tant au niveau du bassin Adour-Garonne qu'au niveau national, qui permet en particulier l'accès aux financements du fonds de prévention des risques naturels majeurs (dit "fonds Barnier") géré par l'État.

Le montant total prévisionnel du programme est évalué à 11 540 335 € et mobilise l'engagement financier de :

**Cofinanceurs :**

L'État : 4 318 118 € (37,4%)

L'Europe : 229 000 € (2%)

L'agence de l'eau Adour-Garonne : 62 160 € (0,5%)

La Région Nouvelle-Aquitaine : 7 700 € (0,05%)

**Collectivités maîtres d'ouvrage des actions :**

La communauté d'agglomération du Grand Dax : 5 799 452 € (50,3%)

La communauté de communes du Pays Tarusate : 1 029 063 € (9%)

La communauté de communes Terres de Chalosse : 28 240 € (0,2%)

La communauté de communes Marenne Adour Côte Sud : 5 974 € (0,05%)

Les communes : 60 630 € (0,5%)

La convention-cadre a été signée le 16 septembre 2020 à 10h à Dax en présence de Madame la Préfète des Landes, la Directrice de la délégation Adour et côtiers de l'agence de l'eau Adour-Garonne, le Président de l'Institution Adour et les Présidents des 4 EPCI-FP (communauté d'agglomération du Grand Dax, communautés de communes du Pays Tarusate, Terres de Chalosse et Marenne Adour Côte Sud).